



Largeasse
Terre de chiron

bulletin municipal 2022

Mot du Maire

| | |
|---|---------|
| Mot du maire | 1-2 |
| Trombinoscope | 3 |
| Budget 2021 | 4 |
| Délibérations | 5 à 6 |
| Informations diverses | 7 à 12 |
| Vie de la commune | 13 à 24 |
| Mots croisés | 25 |
| Calendrier des fêtes et solution des jeux | 26 |
| Etat civil | 27 |
| Tarifs salle des fêtes | 28 |
| Revue de presse | 29 à 30 |



Le bulletin municipal me donne à nouveau l'occasion de retracer l'année écoulée et d'évoquer les perspectives de cette nouvelle année 2022.

Le premier semestre 2021 était porteur d'espoir avec la mise en place de la vaccination contre la COVID19. En septembre, l'objectif d'une immunité globale semblait atteint et nous permettait de reprendre nos activités sportives, associatives et sociétales. Mais la recrudescence de l'épidémie en cette fin d'année, nous oblige à la prudence sanitaire. Malgré tout cela, et grâce à une conjoncture économique favorable, les membres du conseil municipal abordent cette nouvelle année 2022 avec optimisme. Enfin nous nous projetons sur nos différents engagements pris lors des dernières élections municipales.

Au préalable, vous constaterez que dans l'organigramme de nos agents municipaux, des changements importants

Infos Services

OUVERTURE DE LA MAIRIE

1 rue de la République - 79240 LARGEASSE

Le secrétariat est ouvert les lundis et mercredis de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00. Le jeudi, il est ouvert de 13 h 30 à 17 h 30, et le vendredi de 13 h 30 à 18 h. Le secrétariat est fermé au public le mardi toute la journée, le jeudi matin ainsi que le vendredi matin.

Tél : 05 49 72 02 10

Mail : mairie.largeasse@orange.fr

Site : largeasse.fr

Facebook : Commune de Largeasse

BOITE AUX LETTRES (mairie)

Elle recevra vos plis, règlements, suggestions...et les clés des salles, en dehors des heures d'ouverture du secrétariat.

AGENCE POSTALE

Ouverture les lundis et mercredis de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00. Le jeudi, il est ouvert de 13 h 30 à 17 h 30, et le vendredi de 13 h 30 à 18 h. Elle est fermée au public le mardi toute la journée, le jeudi matin ainsi que le vendredi matin.

L'heure limite de dépôt est fixée à 15 H.

TRESOR PUBLIC

Service de gestion comptable de Thouars - 4 rue Jules Ferry - CS 80185 - 79104 THOUARS CEDEX

Téléphone : 05 49 96 02 15

E-mail : sgc.thouars@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture : LMaJV 9h-12h et sur RDV 13h30-15h30 - Tél : 05 49 65 02 20

SECURITE SOCIALE (C.P.A.M.)

24 rue Roger Salengro 79300 BRESSUIRE

Tél : 3646

ASSISTANTE SOCIALE

M^{me} Grignon Marine

Tel : 05 49 72 62 75

Chaque premier mercredi du mois à la mairie de Largeasse

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Permanence au 146 Boulevard de Poitiers 79300 BRESSUIRE

Uniquement sur rdv au 05 49 43 86 79

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CAF

24 bis rue Roger Salengro 79300 BRESSUIRE

Accueil uniquement sur rendez-vous.

de personnels sont intervenus l'année dernière. Mme Lydie Jeanneau remplace, au secrétariat de mairie, Aurélie Menard recrutée par le conseil départemental. Mme Sandrine Lecossec travaille à la Résidence Bellevue au poste de Mme Dominique Racaud qui a fait valoir ses droits à la retraite et Mme Emma Rambault remplace Mme Nathalie Lièvre, en disponibilité, au service de la cantine et de la résidence.

Certes accaparés par cette période COVID exceptionnelle, nos agents ont su assumer et assurer l'ensemble de nos services à la population. J'y associe l'équipe enseignante et les personnels de l'école Ste Anne et de la garderie. Les conditions de travail si particulières et les protocoles sanitaires contraignants, ont mis à rude épreuve leur professionnalisme. Je les remercie tous chaleureusement pour leur énergie et leur engagement.

Je voudrais également, féliciter nos jeunes qui s'investissent dans le nouveau conseil municipal des jeunes de Largeasse. Au-delà de l'apprentissage de la citoyenneté, c'est bien ce rôle participatif à la vie de la commune qui est important pour nous. Ils débordent d'idées et de projets. D'ailleurs, la construction programmée d'un nouvel espace jeux à proximité de la salle des fêtes est issue d'une de leurs propositions.

La nouvelle dénomination des voies et numérotation des adresses s'élaborent avec la poste. Le comité de pilotage s'évertue à préserver dans la mesure du possible les noms historiques de nos rues et lieux-dits. Le grand changement sera la numérotation de toutes les maisons dans les hameaux pour que leur localisation soit précise. Des réunions publiques d'information seront programmées en fin d'année pour entériner ces modifications d'adressage.

D'autres projets structurels sont lancés :

Le permis de construire des quatre futurs logements situés Allée de l'Avenir est déposé. Selon notre architecte OG2L de Bressuire, les travaux débuteront cet été avec une livraison prévue début 2023. Cet habitat social est destiné à accueillir des jeunes. Avec l'activité importante de nos entreprises et notamment MONOSEM, nous répondons là à une réelle demande. (voir plan ci-joint).

Les études de viabilisation des terrains à l'arrière de la résidence Bellevue sont aussi en cours. Un permis d'aménager a été déposé auprès des services d'urbanisme de l'Agglo. Ce nouveau lotissement comptera dix parcelles d'une surface moyenne de 450 m². Le bureau d'études AREA URBANISME prévoit les travaux fin 2022 avec une commercialisation des parcelles courant 2023.

Nous nous engageons dans ce nouveau lotissement, car des investisseurs privés nous ont sollicités. (voir plan ci-joint)

Le projet de Maison d'Assistantes Maternelles est lui aussi en phase d'études. Le cabinet d'architectes BTC de Bressuire a terminé l'avant projet définitif qui a été validé par le conseil municipal. Dès que le logement à réhabiliter sera disponible, les travaux s'engageront. Ce nouvel équipement offrira aux jeunes parents un nouveau service de garde pour leurs enfants et aux professionnels un outil adapté et accueillant.

Par ailleurs, l'agglo2B avance sur deux de ses compétences :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est validé et opposable dès cette année. Ce nouveau document d'urbanisme a l'avantage d'harmoniser l'utilisation du sol sur tout le territoire de l'Agglo2B. Certes les zones U (constructibles) sont en nette régression dans le but de sauvegarder un maximum de terres agricoles, mais l'équilibre trouvé entre l'expansion des constructions des particuliers et des entreprises et la protection de notre environnement et de notre agriculture est satisfaisant. Vous pouvez consulter ce document sur papier à la mairie ou en ligne sur le site de l'agglo.

La gestion et le ramassage des déchets ont changé depuis un an. Avec la mise en place de ce nouveau système de collecte et de tri, deux objectifs sont visés. Le premier est de réduire considérablement les quantités de déchets à enfouir et le deuxième par conséquence est de diminuer la taxe d'ordures ménagères que nous payons avec la taxe foncière. Avec le premier appel de la taxe dite incitative en fin d'année, vous pourrez ainsi constater cette évolution.

Enfin, j'évoquerai ce fameux projet de panneaux photovoltaïques au sol qui fait tant parler de lui depuis l'ouverture de l'enquête publique le concernant. Je vous rappellerai que notre commune a connu depuis trente ans bien des projets concernant la production d'électricité ; à la fin des années quatre-vingts, le projet d'enfouissement des déchets nucléaires, depuis 2003 un projet d'éoliennes (dont la construction est prévue en 2023) et aujourd'hui le plus grand projet privé des Deux-Sèvres d'implantation de panneaux photovoltaïques au sol (13 hectares, 60000 panneaux). Le débat légitime qui s'installe, s'oriente autour de deux grandes questions : Comment produire l'électricité de demain et comment utiliser la terre agricole ?

Dans son rôle consultatif, le conseil municipal a donné un avis favorable à ce projet photovoltaïque au sol, lors d'un vote à bulletin secret : 9 pour et 4 contre. Sachant que nous n'avons pas la compétence urbanisme, seul le préfet est en mesure d'accorder ou de refuser ce permis de construire. Pour cela, il s'appuiera sur le rapport du commissaire enquêteur et sur tous les avis donnés par les différentes collectivités, associations, commissions et services de l'État. C'est le même processus que pour les éoliennes.

Pour conclure, je veux mettre une nouvelle fois à l'honneur tous les membres bénévoles de nos associations qui s'investissent dans la commune. Leur fervente et dynamique implication rythme la vie de la commune, facilite le rapprochement des habitants et l'intégration des nouveaux Largeassiens arrivés encore nombreux en 2021.

Que 2022 nous permette de revenir petit à petit à une vie normale : partager, fêter, vivre en famille, entre amis et entre concitoyens.

Bonne et heureuse année à tous.

Jean-Jacques
Grolleau



le Conseil Municipal



Jean-Jacques
Grolleau
Maire



Christelle
Bodin
1^{er} adjoint



Thomas
Michonneau
2^{ème} adjoint



Cécile
Sauvêtre
3^{ème} adjoint



Dominique
Baudouin



Karine
Boissonneau



Julien
Bonnet



Myriam
Coutanceau



Déborah
Dubuis



Benoit
Gouband



David
Jarry



Olivier
Larmanjat



Benoit
Loiseau



Guy
Nogret



Alexandre
Rambaud

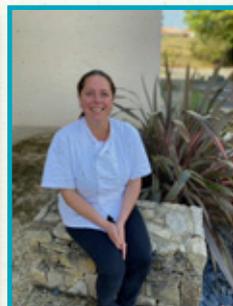
Les employés communaux



Jeanneau Lydie
secrétaire de mairie



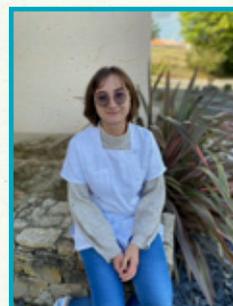
Bodin Elsa
secrétaire de mairie



Berthelot Sylvie
Responsable de la cantine



Brosseau Marie Laure
Agent d'entretien
et aide à la cantine



Rambaud Emma
Agent de service
et aide à la cantine



Guy Bouillaud
Agent technique
et espace vert



Compagnon Maxime
Agent technique
et espace vert



Jolain Stephane
Agent technique
et espace vert



Le Cossec Sandrine
Agent de service
à la Résidence



Chavouet Sonia
Agent de service
à la Résidence

Nathalie Lièvre
en disponibilité

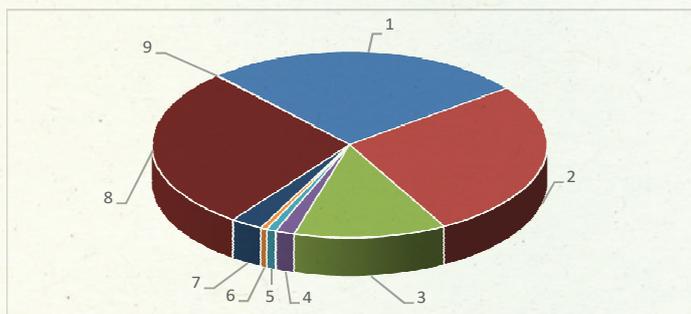
Budget 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

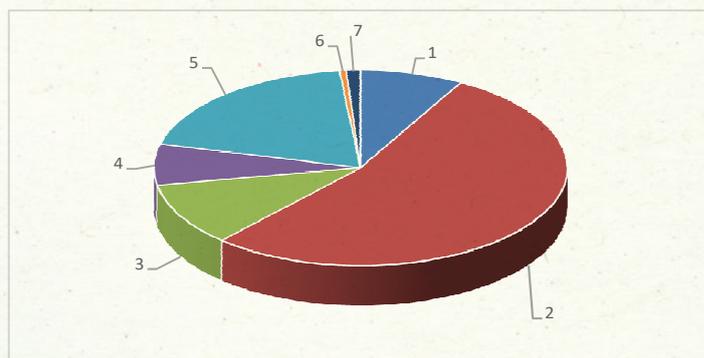
| | |
|--|---------------------|
| 1/ Charges à caractère général (alimentation, électricité, eau, combustibles, entretien, assurance, fêtes, transport scolaire ...) | 251 900,00 € |
| 2/ Charges de personnel | 262 200,00 € |
| 3/ Autres charges de gestion courante (service incendie, subventions allouée aux associations et école...) | 119 000,00 € |
| 4/ Charges financières (intérêts d'emprunts) | 15 000,00 € |
| 5/ Dépenses imprévues | 7 685,63 € |
| 6/ Dotations aux amortissements | 5 000,00 € |
| 7/ Autres charges exceptionnelles | 25 000,00 € |
| 8/ Virement à la section d'investissement | 270 000,00 € |
| 9/ reversement & restitution s/impôts | 1 000,00 € |

TOTAL 956 785,63 €



RECETTES

| | |
|--|---------------------|
| 1/ Produits des services (cantine, location salles..) | 77 000,00 € |
| 2/ Impôts locaux dont : | 513 000,00 € |
| 3/ Dotations et participations (état, département ...) | 100 000,00 € |
| 4/ Autres produits de gestion | 65 000,00 € |
| 5/ Excédent de fonctionnement | 186 235,63 € |
| 6/ Charges de personnel | 5 000,00 € |
| 7/ Produits exceptionnels | 10 550,00 € |
| TOTAL | 956 785,63 € |

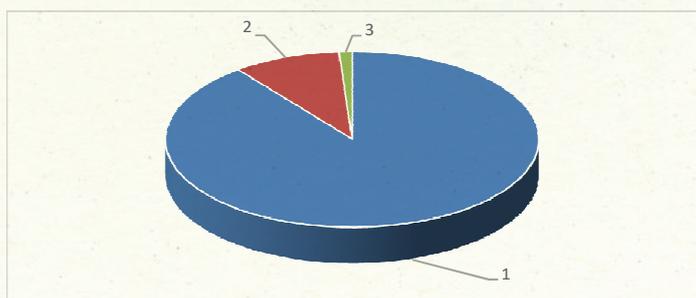


SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

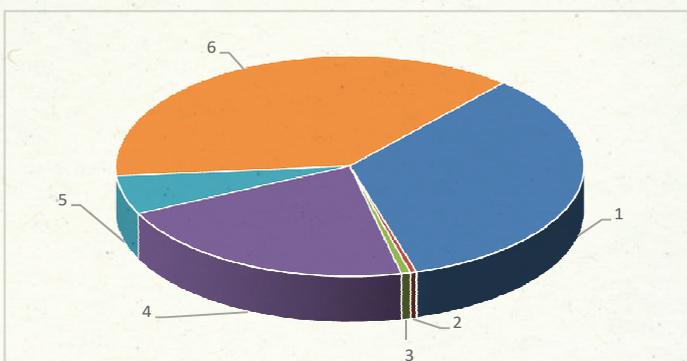
| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| 1/ Travaux d'équipement, dont | 710 400,00 € |
| Matériel et mobilier | 9 500,00 € |
| Bâtiments | 83 000,00 € |
| matériel de transport | 25 000,00 € |
| Poteau incendie | 2 500,00 € |
| Aménagement rue de la République | 18 000,00 € |
| Voirie | 392 000,00 € |
| Projet MAM | 10 000,00 € |
| Photovoltaïque gymnase | 16 000,00 € |
| Création logements jeunes | 154 400,00 € |
| 2/ Remboursement d'emprunts | 73 950,00 € |
| 3/ Dépenses imprévues | 9 050,00 € |

TOTAL 793 400,00 €



RECETTES

| | |
|--|---------------------|
| 1/ Virement de la section de fonctior | 270 000,00 € |
| 2/ Emprunts | 3 400,00 € |
| 3/ Amortissement des immobilisatio | 5 000,00 € |
| 4/ Excédents de fonctionnement | 169 774,14 € |
| 5/ Produits des cessions | 45 000,00 € |
| 6/ Affectation du resultat | 300 225,86 € |
| TOTAL | 793 400,00 € |



quelques délibérations

Séance du 23 Février 2021

PROJET PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE POITEVINE

M. le Maire indique qu'un projet de Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine est en cours de réflexion sur le Pays de Gâtine des Deux-Sèvres.

Une étude d'opportunité a eu lieu et a été présentée à la région Nouvelle Aquitaine en début d'année 2019, un accord positif a été donné par le Préfet de région en octobre 2019.

Suite à cet accord, il apparaît possible de rejoindre ce PNR, notamment pour six communes qui faisaient parties jusqu'en 1986 de la Gâtine historique, dont notre commune Largeasse.

Il appartient au conseil municipal de délibérer pour le principe afin d'être inclus dans le projet d'opportunités avec la création d'une charte et d'un nouveau périmètre.

Une enquête publique viendra clôturer tout le projet avant l'examen final de l'État.

Ce n'est qu'à ce moment-là que les communes devront se prononcer sur leur maintien à l'intérieur du Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine.

Après discussion, les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont donné un avis positif pour rallier ce projet de Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine.

CONTRAT D'ASSOCIATION ÉCOLE SAINTE ANNE

Le Conseil Municipal, conformément au contrat d'association entre l'Etat et l'Ecole Privée Mixte de LARGEASSE, après avoir pris connaissance du budget de fonctionnement de l'Ecole et après en avoir délibéré :

décide d'allouer une somme globale de 60 000 € à l'OGEC pour l'année scolaire 2020/2021.

Séance du 25 mars 2021

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

M. le Maire informe les élus que cette année, l'état 1259 n'est pas encore disponible car une réforme a été mise en place par l'État pour compenser la suppression de la taxe d'habitation. Ainsi, le Département pour compenser cette perte, va verser 18.88% de son foncier bâti à chaque commune.

Par conséquent, le calcul serait le suivant :
taxe foncière (bâti) (15.04 % + 18.88%) = 33.92 %
taxe foncière (non bâti) 66.06 %

Le conseil municipal, à l'unanimité :
décide de maintenir les taux de 2020 pour 2021.
donne pouvoir à M. le Maire de signer les documents relatifs à cette opération.

A.P.E.L SUBVENTION POUR FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'association des parents d'élèves (A.P.E.L) de l'école privée mixte de LARGEASSE, une subvention de 31 € par élève de la commune pour l'acquisition de fournitures scolaires au titre de l'année scolaire 2020/2021 pour 52 et non 56 élèves de LARGEASSE (voir liste en PJ).
Soit la somme de 1 612.00 €

Séance du 29 avril 2021

IMPLANTATION PYLÔNE TÉLÉPHONIQUE

M. le Maire informe les élus que la société IFT TELECOM a été mandatée par ATC France pour implanter un pylône téléphonique sans fil.

Ce pylône serait installé sur la parcelle communale AM 122 au lieu-dit de la Frenière. Cette installation permettrait d'obtenir une couverture réseau mobile de 1.5 km de rayon environ et améliorerait la qualité du réseau de téléphonie mobile, tout opérateur confondu.

La société ATC France verserait un loyer de 1 500 € TTC par an pour une durée de 12 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
décide d'autoriser le projet d'implantation d'un poteau téléphonique sur la parcelle AM 122

ABSORPTION DU CCAS

M. le Maire expose au conseil municipal que :
En application de l'article L.123-4 du code de l'action et des familles, le CCAS est obligatoire dans toute commune de 1500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal. Cette possibilité est issue de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE.

Lorsque le CCAS a été dissous, une commune :
Soit exerce directement les attributions mentionnées au code de l'action sociale et des familles auparavant dévolues au CCAS.

Soit transfère tout ou partie de ces attributions au CIAS lorsque la communauté de communes est compétente en la matière.

Vu l'article L.123-4 du code de l'action sociale et des familles,
vu que la commune compte moins de 1 500 habitants et remplit ainsi les conditions du code de l'action sociale et des familles,

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal décide de dissoudre le CCAS. Cette mesure est d'application au 31.12.2021. Les membres du CCAS en seront informés. Le conseil exercera directement cette compétence, sauf si celle-ci est transférée à la commune. Le budget du CCAS sera transféré dans celui de la commune.

TARIFS CANTINE

M le Maire informe le conseil municipal que le prix du repas de cantine est actuellement de 3€€

Il propose pour la rentrée 2021/2022 un repas à 3.05 €. Après avoir entendu le Maire, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité le prix du repas à 3.05 € à compter du 2 septembre

2021.

Considérant l'exposé qui précède, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération

DEVIS ÉTANCHÉITÉ GYMNASSE

Mme SAUVETRE, adjointe au bâtiment, présente le devis de l'entreprise COUTANT de Mauléon pour réparer les soucis d'étanchéité du gymnase. Le devis s'élève à 10 550.62 € TTC. L'entreprise utiliserait une membrane pvc type Tectofin qui est un procédé d'étanchéité synthétique haut de gamme, basé sur une formule de PVC polymérique.

Considérant l'exposé qui précède, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Séance du 22 juillet 2021

VOTE DES SUBVENTIONS 2020

Le Conseil Municipal vote comme suit le montant des subventions pour l'année 2020 :

| Association | Montant |
|---|-----------------|
| Groupement de défense contre les ennemis des cultures | 750 € |
| Aide à domicile en milieu rural | 2 250€ |
| Association du Foyer Rural | 1 000 € |
| Tennis Club | 1 000 € |
| SCAL MC | 1 000€ |
| Musi-club | 1 000 € |
| Espoir gymnique | 1 000 € |
| Les copains de Paul et Thibault | 150 € |
| O.N.G. « solidarité et fraternité Franco Malgache-UNC » | 150 € |
| Amicale De Gâtine | 150€ |
| L'outil En Main | 50 € par enfant |

CHOIX ARCHITECTE CONSTRUCTION LOGEMENT JEUNES

M. le Maire présente au conseil municipal les différents devis reçus pour le choix d'un architecte afin de suivre le projet de construction de logements jeunes pour un total de 300 000 € HT.

Les devis s'élèvent à :

ArchiMag : 34 770 € HT

OG2L (Bressuire) : 22 500 € HT

BTC Conseil : 30 420 € HT

Le Conseil Municipal, après discussion, valide à l'unanimité, le devis d'OG2L de Bressuire.

Il autorise, M. le Maire à signer tout document relatif à ce devis.

Séance du 14 octobre 2021

Projet éolien – Signature des actes de constitution de servitudes

Suite aux précédentes délibérations au sujet du Projet éolien de Largeasse, et notamment en date des 22 juin 2016 et 30 juin 2019, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est de nouveau réuni pour se donner pouvoir pour la régularisation authentique de la convention de servitudes afférente audit projet éolien de la société NEOEN.

Toute personne concernée par le Parc Eolien de Largeasse quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote.

Le conseil municipal rappelle avoir régularisé par actes sous seings privés portant sur les voies communales, les chemins ruraux et les chemins d'exploitation de la Commune, à savoir en date du 07 juillet 2016 : une promesse de constitution de servitudes de zone de travaux, stockage et stationnement, de passage permanent aux fins d'accès et de passage de câbles en tréfonds, en date du 26 juin 2019 : une convention de mesures d'accompagnement de projet(s) de territoire lié(s) au développement durable ou la transition énergétique.

Le conseil municipal précise avoir pris connaissance de la note de synthèse récapitulative au projet éolien et la liste des modalités d'exercice des servitudes transmis lors de la convocation au présent conseil.

Monsieur Jean-Jacques Grolleau rappelle au conseil municipal que la société NEOEN prépare la construction du parc éolien de Largeasse qui débutera prochainement. Dans ce cadre, et conformément aux termes des promesses ci-dessus relatées, la société NEOEN a besoin d'utiliser les voies et chemins suivants :

Voie communale n°7 des Alleuds à la Vialière,

Voie communale n°6 Alleuds Métairie,

Chemin rural dit des Chartis,

Chemin rural dit de Baillargaux.

A cet effet, cette autorisation prendra la forme d'un acte de convention de servitudes (pour les chemins dépendant du domaine privé) et d'une convention d'utilisation du domaine public (pour les voies et chemins dépendant du domaine

public) régularisés devant notaire prévoyant les servitudes suivantes sur les chemins susvisés :

- servitudes non aedificandi,
- servitudes de passage permanent (avec aménagement préalable)
- servitudes de passage en tréfonds de câbles électriques et de communication électronique,
- servitudes de travaux, stockage, stationnement.

La promesse de constitution de servitudes portait sur une durée de 40 ans. La société NEOEN propose de prolonger ce délai à 80 ans, ce que le conseil municipal approuve expressément.

Conformément aux engagements résultant de la promesse signée, la société NEOEN versera à la commune une redevance annuelle de 1.000 € (au lieu de 500 € comme initialement prévu), révisable, sur une durée de 80 ans.

Pour rappel, par délibération du 30 juin 2019, il a été convenu que NEOEN participera également au financement d'un projet communal lié au développement durable à hauteur de 120.000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

-Approuve la régularisation des actes entre la société NEOEN et la commune pour l'utilisation et l'aménagement des voies et chemins susvisés, contre une redevance annuelle de 1.000 Euros sur 80 ans, ainsi que toutes les autres servitudes afférentes à l'exploitation du parc éolien rappelées ci-dessus,

-Autorise Monsieur Jean-Jacques Grolleau ou tout adjoint, à signer au nom de la commune tout acte authentique à recevoir par Maître Guillaume LORISSON, notaire à DIJON (21000), afférent à la constitution des servitudes susvisées, ainsi que tous documents et actes sous seings privés relatifs au projet éolien.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité.

Décide d'approuver les propositions ci-dessus

Adopte cette délibération,

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.



L'AGGLO PRATIQUE à Largeasse



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantation et développement
Création ou reprise
05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

HABITAT & ÉNERGIE

Conseil et aides financières
05 49 81 19 45
info.habitat@agglo2b.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Lignes de bus et transport scolaire
05 49 80 71 97
trema@agglo2b.fr

Trans' Bocage Solidaire
Devenir conducteur bénévole
ou bénéficier du service
Secours catholique du Moncoutantais
06 83 81 16 63

FOURRIÈRE ANIMALE

1° - Contacter la mairie
2° - Fourrière animale
06 47 40 11 62
fourriere@agglo2b.fr

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS

05 49 81 15 15
dechets@agglo2b.fr
Déchetterie
L'Absie ou Moncoutant-sur-Sèvre

ASSAINISSEMENT

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr

SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.

Soins infirmiers à domicile
05 49 72 02 44
social@agglo2b.fr
Portage de repas
05 49 72 02 44
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance
Accompagnement du parent
et des assistantes maternelles
05 49 72 02 44
ram.moncoutant@agglo2b.fr

ENFANCE

Accueil périscolaire des 3 - 11 ans
Avant et après l'école
Rue du Bocage
05 49 65 21 80
lesgrandssourires@agglo2b.fr

Accueil de loisirs des 3-12 ans

Le mercredi | Les Grands Sourires

05 49 65 21 80
lesgrandssourires@agglo2b.fr
Les vacances | 1, 2, 3, Soleil
La Chapelle Saint-Laurent
06 34 57 24 70
alsh.123soleil@agglo2b.fr

Les vacances d'été

05 49 72 02 44
enfance@agglo2b.fr

Loisirs Ados des 11 -17 ans

Activités en vacances scolaires
À la journée | Moncoutant-sur-Sèvre
05 49 72 02 44
ados@agglo2b.fr
À la semaine | Bressuire
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

JEUNESSE

CJM - Cité de la Jeunesse et des Métiers
jeunesse@agglo2b.fr

ESPACES AQUATIQUES

05 49 80 71 90
centresaquatiques@agglo2b.fr
www.piscines.agglo2b.fr

CULTURE

BOCAPOLE

05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr

MUSÉES

05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr

BIBLIOTHÈQUES

05 49 65 29 27
bibliotheques@agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01
resa@pescalis.com
www.pescalis.com

ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr

Le vote



Le vote est l'expression la plus naturelle de la citoyenneté, c'est aussi un geste responsable. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année jusqu'au 6^e vendredi précédant un scrutin sur internet ou en mairie.

Cartes d'identités

Les mairies habilitées pour les cartes d'identités et passeports sont **BRESSUIRE, MONCOUTANT et PARTHENAY**.

Puis dans <https://www.service-public.fr> pour les démarches administratives concernant la carte d'identité ou le passeport.

Pour prendre rendez-vous dans l'une de ses mairies, se rendre sur <https://rendezvousonline.fr>

La procédure est la même pour les passeports.



Recensement militaire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Journée Défense et Citoyenneté

3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Guichet Numérique des autorisations d'Urbanisme

EFFECTUER VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE DÈS JANVIER 2022

En partenariat avec les centres instructeurs et les communes, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) a mutualisé sur son territoire un guichet numérique dédié aux autorisations d'urbanisme : « le SIGil'urba ».



L'équipe SIGil
Service Relations aux Collectivités
sigil@sieds.fr
05 49 32 32 80

Conformément à la loi ELAN, à compter du 1^{er} janvier 2022, les particuliers comme les professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc.).

Ce nouveau téléservice sera disponible sur le site internet de la commune et de l'intercommunalité (à personnaliser par la commune). L'information sera affichée en mairie à partir du 1^{er} janvier 2022.

Ainsi, vous pourrez déposer une demande en ligne et suivre son évolution en temps réel, soit :

- en créant votre compte sur le guichet numérique,
- en vous connectant via Franceconnect (ex : Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste, ...)

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,
- des économies d'impression et d'envois postaux.

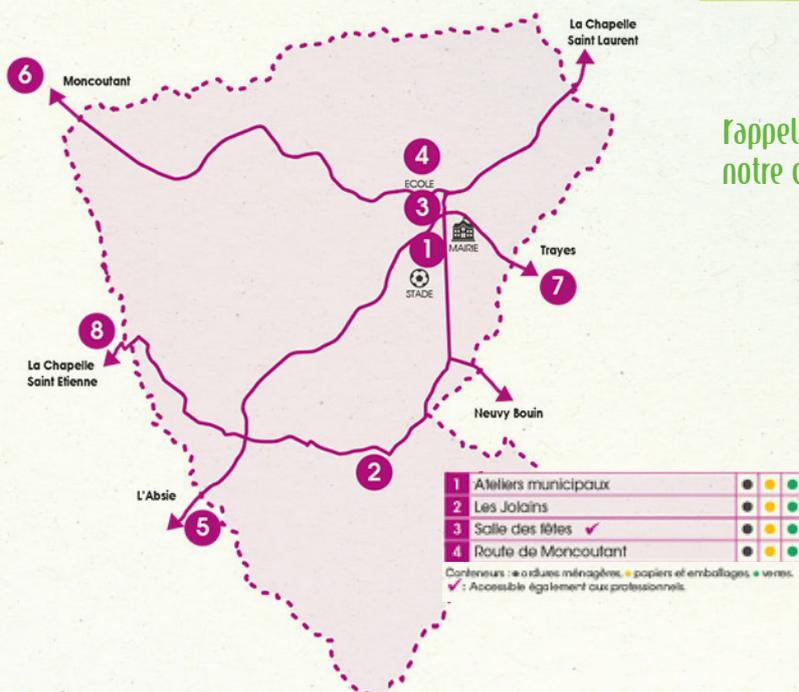
Il vous sera toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier. Cependant, toute demande électronique devra se faire exclusivement via le guichet numérique du SIGil'urba.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

MONCOUTANT
Maison Neuve - Route de Largeasse
☎ 05 49 72 38 60

| | matin | après-midi |
|----------|------------|-------------|
| Lundi | 8h30 - 12h | |
| Mardi | | |
| Mercredi | | 14h - 17h30 |
| Jeudi | 8h30 - 12h | 14h - 17h30 |
| Vendredi | 8h30 - 12h | 14h - 17h30 |
| Samedi | 8h30 - 12h | 14h - 17h30 |

Déchets



Implantation des conteneurs

collectifs de LARGEASSE

Rappel des conteneurs collectifs dans notre commune :



Pour plus de renseignements concernant les déchets dans notre commune, vous pouvez vous rendre sur <https://www.agglo2b.fr/environnement/dechets/la-collecte-dans-votre-commune/dechets-largeasse>
Si votre carte est perdue ou pour une demande de carte, allez sur <https://www.agglo2b.fr/demande-de-carte-carte-perdue>

Le lotissement « Les Genêts »

Le lotissement « Les Genêts » se situe derrière la résidence Bellevue. Il se compose de 10 parcelles dont la surface minimum est de 450 m². Le prix de vente des parcelles est à 12,90 € TTC le mètre carré. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.49.72.02.10.

ESQUISSE N°1 - UNE VOIE PARTAGÉE COMME ESPACE DE LIEN AVEC LA RÉSIDENCE

AXONOMÉTRIE



lotissement « les peupliers »

Le lotissement « Les Peupliers » se situe dans le prolongement du lotissement les Champs Berton, route de l'Absie. Il se compose de 22 parcelles dont la surface minimum est de 707 m² et la plus grande de 1050 m². Les travaux de viabilisation sont terminés depuis le 1^{er} décembre.

Le prix de vente des parcelles est à 12,90 € TTC le mètre carré. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.49.72.02.10.



Logements pour jeunes

Face à une demande importante de la part des jeunes travailleurs pour des logements locatifs de type T2, le conseil municipal a décidé de palier à ce déficit en réalisant 4 logements. Ils seront situés allée des tilleuls, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter la mairie.



Octobre Rose

Octobre Rose nous concerne toutes, aussi l'idée d'une marche sur la commune de Largeasse a germé au sein du comité d'animation.

Cette marche aurait lieu le dimanche 2 octobre 2022 au départ du Rocher branlant.

Les fonds recueillis seront reversés à la ligue contre le cancer.

Toute personne souhaitant nous rejoindre pour l'organisation de cette marche peut se faire connaître par mail (largeasse.communication@gmail.com) ou directement en mairie.

D'ores et déjà, pour que cette marche soit un franc succès, notez la date sur vos agendas et parlez-en autour de vous, nous n'en serons que plus nombreux.



Violences conjugales

Les victimes de violences conjugales accueillies à l'UDAF des Deux-Sèvres

La violence conjugale n'est pas que physique, elle peut aussi être psychologique, économique, sexuelle...

Si vous ou un proche êtes victimes de violences conjugales, contacter l'accueil de jour. C'est un lieu de pause, d'écoute, d'information et d'orientation, anonyme et gratuit. Sans démarche préalable, dans un espace convivial aménagé, il a pour vocation d'accueillir les personnes avec ou sans enfants, confrontées à des violences au sein du couple ; et ce dans un cadre sécurisant et rassurant. L'objectif étant de permettre à une victime de sortir de l'isolement, de prévenir les situations d'urgence, de préparer et d'anticiper le départ éventuel du domicile. C'est surtout une opportunité d'être soutenu dans toutes les démarches du parcours, de sortir des violences et ce en respectant le rythme et la temporalité de chaque victime.

Ce lieu propose un espace détente ; un espace adapté à l'accueil des enfants ; un accès internet et téléphone ; un espace documentation ; un accès à une boîte postale. Les personnes peuvent venir échanger, prendre un café, souffler pour mettre à distance le stress et l'anxiété pour quelques heures. Si elles le souhaitent, elles peuvent recevoir une aide, un soutien auprès d'un professionnel formé aux problématiques de la violence qui va les accompagner selon leurs demandes (écoute, préparation au départ, orientation vers des professionnels du droit, de la santé, assistant social, etc.).

L'accueil de jour est accessible :

Sans rendez-vous : Lundi 10 h 00 – 16 h 30

Mardi 10 h 00 – 16 h 30

Jeudi 10 h 00 – 16 h 30

Sur rendez-vous : Vendredi 10 h 00 – 16 h

Fermeture annuelle en août et semaine 52

Les horaires d'ouvertures pourront être modifiés en fonction des nécessités de service

Ce dispositif vient en appui, en complément et en relais des associations oeuvrant en matière d'information sur les droits ; et des dispositifs d'accueils d'urgence existants sur le département.

Contact :

Téléphone (ligne directe) : 05.49.04.76.90

Mail : accueildejour@udaf79.asso.fr

Adresse : 171 avenue de Nantes - CS 18519 - 79025 NIORT Cedex

Etvous,çava?



La VIOLENCE CONJUGALE n'est pas que physique
PARLONS-EN ...



05 49 04 76 90

SI VOUS OU UN PROCHE ÊTES VICTIME, OU PENSEZ L'ÊTRE

L'ACCUEIL DE JOUR

LIEU DE PAUSE, D'ÉCOUTE, ANONYME ET GRATUIT



ACCUEIL DE JOUR POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES
à l'UDAF des Deux-Sèvres - 171 avenue de Nantes - 79025 NIORT Cedex
05 49 04 76 90 - accueildejour@udaf79.asso.fr

conseil municipal des jeunes

Présidente : Shana TENDRON
1^{ère} adjointe : Alyssa RIVALLEAU
2^{ème} adjointe : Océane DESOBEAUX
3^{ème} adjointe : Candice DESOBEAUX
Lou BONNET
Marie BONNET
Jeanne BORDEAU
Léa CARTIER
Tempérance CHAVOUET
Laura DESOBEAUX
Zélie GOUBAND
Capucine LOISEAU
Nathan Caillé (démissionnaire au mois de Novembre)



Nous étions 13 à nous présenter aux élections, de 10 ans à 14 ans, et nous avons été élus pour 2 ans. Nous nous sommes réunis à la mairie le 18 septembre pour mettre en place le conseil municipal des jeunes. Nous nous réunissons en moyenne une fois tous les deux mois. Notre objectif est d'impliquer les jeunes dans la vie de la commune. Notamment en restaurant l'aire de jeux prévue pour le printemps, et en organisant des événements comme le marché de Noël, la chasse aux œufs de Pâques... Nous aimerions proposer des journées conviviales pour les enfants et les jeunes de Largeasse.

Nous nous renseignons sur l'installation et le budget d'un city parc pour avoir un endroit où se réunir entre nous.



Nous avons rencontré un commercial qui nous a fait un devis, pour que l'aire de jeux soit accessible à tous (de 6 mois à 99 ans). Nous avons choisi un module sportif accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le panier largeassien



Avec deux années et demie d'existence, on peut maintenant dire que Le Panier Largeassien a trouvé sa place dans le paysage local. Une durée qui peut sembler longue pour certains, mais qui, pour nous, est encore à peine suffisante pour pouvoir appréhender au plus juste, le niveau d'activité moyen de l'épicerie. En effet, après la période forcément faste de l'ouverture, après une année 2020 hors normes avec ses phases de confinement, déconfinement, reconfinement et par conséquent de flux et reflux commerciaux, les prévisions pour l'année 2021 furent difficiles à établir. A notre grande satisfaction, -même si, au moment où ces mots s'écrivent, l'année n'est pas encore terminée-, nous pouvons légitimement penser qu'en terme d'activité, 2021 sera semblable à 2020, année qui avait déjà dépassé nos espoirs.

Quelle meilleure récompense pour tous les bénévoles, notre salariée et tous ceux qui nous soutiennent, de voir que l'implication des uns et des autres se trouve saluée par une fréquentation régulière de clients (en moyenne plus de 50 par jour). Des clients qui se disent heureux de pouvoir trouver sur place ce dont ils ont besoin. Cet aspect du service à la population -raison d'être première de notre association- ne peut se réaliser qu'en étant à votre écoute. Alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et remarques.

Si l'aspect commercial et financier a bien évidemment son importance, ne serait-ce que pour pouvoir honorer sans difficulté nos différentes charges, il ne faut pas sous-estimer le volet social lié à l'existence même de l'épicerie. En plus de participer au dynamisme à notre centre bourg, se croiser, échanger un mot, un sourire, prendre des nouvelles... contribuent à ces petites choses qui font le sel de la vie.

Vous l'avez compris, si notre petite entreprise ne connaît pas la crise, il ne faut pas perdre de vue qu'elle ne doit son existence que grâce à l'implication d'un certain nombre d'entre nous (actuellement plus de 25 personnes). Toutefois, il faut bien le dire, cet engagement reste avant tout une affaire de « plaisir ». Participer à une aventure collective, échanger, bâtir, rendre service... y sont pour beaucoup. Alors... si le cœur vous en dit, pourquoi ne pas nous rejoindre....

Toute l'équipe du Panier Largeassien vous remercie de votre soutien et vous souhaite une très bonne année 2022.

Les membres du Conseil d'Administration : Karine BOISSONNEAU (représentante du Conseil Municipal), Marie-Béatrice BOUJU (Secrétaire), Isabelle BRANCHU (Vice-Présidente), Bénédicte CHARRUAULT, Marie Andrée CHAUSSERAY (Secrétaire adjointe), Myriam PERNET (représentante du Conseil Municipal), Monique DAVID (Trésorière adjointe), Françoise GALLARD, Nicole GALLARD, Isabelle GROLLEAU (Trésorière), David JARRY, Claire Hélène MAIGNE, Marie Claire MOTARD, Michel ROUILLIER (Président)



NB : Assemblée Générale de l'association courant mai 2022

Le Panier Largeassien
Tél : 05 49 72 37 28
lepanierlargeassien@gmail.com
Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi 10h00 à 12h30,
le dimanche 09h30 à 12h00.
Fermé le lundi

Espace enfance

Accueil de loisirs « Les Grands Sourires »

La communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a la compétence enfance/petite enfance. La gestion de l'accueil périscolaire matin/soir & l'accueil du mercredi a été confiée à la commune de Moncoutant-sur-Sèvre « Le service Périscolaire Moncoutantais », qui assure la gestion pour Largeasse. L'accueil est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans. L'encadrement est assuré par Eliane GONORD directrice (accueil multi site, Largeasse et Neuvy - Bouin), Vincent CELLERIN, animateur, et Marie-Pierre DEVAUD, animatrice.

L'accueil périscolaire matin-soir | 3-11 ans

Afin de répondre au besoin des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école, de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30.

L'encadrement est assuré par Eliane GONORD directrice (accueil multi site, Largeasse et Neuvy - Bouin), Vincent CELLERIN, animateur, et Marie-Pierre DEVAUD, animatrice.

Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants.

Quelques exemples pour 2021 :

€ Les enfants ont fabriqué chacun un drôle de p'tit bonhomme avec différentes émotions. Pour aider les enfants à dire s'il est triste, en colère, joyeux, calme...

€ Projet "La Grande Lessive" le thème retenu était « Jardins suspendu ». Les enfants ont réalisé divers dessins colorés et bricolages... des jardinières... Nous avons allié le recyclage et le jardinage, réalisation d'un jardin suspendu avec des bouteilles en plastique de récup', bricolage de fleurs multicolores et semis de graines de pelouse.

Des oeuvres que tout le monde a pu admirer, avec protocole sanitaire.

€ Fête des parents mi-juin, Les enfants ont fabriqué un pot à crayons aux diverses émotions et une carte qu'ils ont offert à leurs parents.

€ Début octobre, les Automnales de Bressuire fête des plantes. Les enfants étaient ravis de participer au concours pour la réalisation d'un nichoir à oiseaux... et cette année nous étions tous très heureux, nous avons gagné le 5ème prix !!

Durant cette année 2021, la semaine du 6 au 9 avril 2021 : confinement, accueil des enfants des parents qui sont indispensables à la gestion de la crise ...

Déconfinement, reprise de l'école et du périscolaire fin avril avec protocole sanitaire. Quel bonheur de se retrouver même si les règles sanitaires étaient compliquées à appliquer.

Pour 2021/2022, le projet est « La faune et la flore » L'objectifs : Sensibiliser les enfants à l'environnement. Favoriser la créativité et la curiosité des enfants, les accompagner au travers de diverses animations, jeux et arts... Favoriser le lien social...

L'accueil périscolaire mercredi | 3-11 ans

Les mercredis, les enfants sont accueillis à la Chapelle Saint Laurent ou à Moncoutant-sur-Sèvre. L'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas)

Des équipes formées et dynamiques proposent à votre enfant diverses activités.

A la Chapelle Saint Laurent :

€ De janvier à juin 2021, les enfants ont découvert « Les régions de France ». Les enfants ont découvert d'une façon ludique nos plus belles régions de France avec Mme Curieuse et Mr Baroudeur. Des activités ludiques et variées sont proposées.

€ Pour l'année scolaire 2021-2022, l'accueil du mercredi a pour projet de faire découvrir :

« En route pour découvrir les pays du monde... ». Nous allons découvrir avec les enfants des pays, coutumes, folklores, la cuisines, musiques... Ce que chaque pays fait pour protéger l'environnement. Des activités ludiques et variées seront proposées.

L'accueil de loisirs - Petites vacances scolaires (sauf Noël) | 3-12

Les accueils de loisirs de la Chapelle Saint Laurent et Moncoutant-sur-Sèvre sont ouverts pendant les petites vacances et grandes vacances.

Un accueil est proposé de 7h30 à 9h (avec navette vers la Chapelle Saint Laurent pour la journée) sur le site de Largeasse, lorsque l'accueil de la Chapelle saint Laurent est ouvert (fermeture pendant 2 semaines l'été et pendant les vacances de Noël). Ce service est conditionné à un nombre suffisant d'inscriptions.

A la Chapelle Saint Laurent, sur l'année 2020-2021, l'équipe a proposé aux enfants des activités diverses et variées.

- Hiver : « Ane, tout, tri » ... L'environnement, les animaux et le tri des déchets...

- Printemps : (confinement), crise sanitaire. Nous avons proposé diverses activités de loisirs...

Pour les vacances d'automne, le thème était « Les contraires continuent », pour le plaisir des petits et grands ! Découverte, projet Dives Dives, jeux sportifs et jeux de société, ateliers bricolages et artistiques, ateliers cuisine... Atelier au musée de Bressuire sur le noir et le blanc.

L'accueil de loisirs - vacances scolaires | 11-17 ans

Le service Ados de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais propose aux ados (jeunes de la 6ème à 17 ans) des activités de loisirs sous différentes formules : à la journée, à la semaine, en séjours.

Le projet de la structure est de rassembler les jeunes autour d'activités les motivant afin que ces derniers passent de bon moment entre ami(e)s.

Loisirs ados Semaine

Des activités réparties sur une semaine sont proposées aux jeunes de 11 à 17 ans. La semaine est composée de : 4 après midi (13h30- 17h30) + une journée de temps fort Les après-midis : activités sportives et grands jeux ainsi que piscine. Des navettes sont organisées sur les communes pour permettre aux jeunes de se retrouver.

Loisirs Ados Séjours (uniquement l'été)

Loisirs Ados Séjour propose des séjours sur le mois de Juillet afin de permettre aux jeunes de découvrir de nouveau territoire ainsi que la vie en groupe et des activités hors du commun.

Loisirs Ados Journées

Loisirs Ados Journée propose des activités diverses et variées allant des activités sportives aux activités artistiques en passant par des animations culturelles et culinaires. Des navettes sont organisées afin de permettre aux jeunes de participer aux différentes journées. Cette offre est proposée une semaine sur chaque petites vacances et une semaine en août.

Renseignements auprès de l'antenne de Moncoutant,
05 49 72 02 44, enfance@agglo2b.fr





École

La rentrée des classes a eu lieu le jeudi 2 septembre, nous accueillons 47 enfants répartis sur 3 classes : 19 élèves en maternelle-CP avec Fabienne Vivion accompagnée par Isabelle Branchu et Pauline Gobin, 17 élèves en CE1-CE2 avec Christelle Bertolini et 11 élèves en CM1-CM2 avec Aurélie Liaud et Loïc Bouju (le mardi). Nous sommes heureux d'accueillir 5 nouvelles familles et leurs enfants ainsi que Pauline Gobin qui rejoint l'équipe éducative.

Après avoir abordé l'an dernier le thème d'un voyage autour du monde, nous travaillons cette année sur la nature et de l'environnement. En lien avec ce thème les élèves ont réalisé deux sorties : visite des vergers de pommes de David Jarry aux Jarzellières de Largeasse et visite de la bibliothèque de L'Absie avec une balade éducative en forêt. Les élèves de CE1-CE2 ont aussi réalisé plusieurs séances de natation à la piscine de Moncoutant et les élèves de maternelle sont allés visiter le panier largeassien et découvrir son fonctionnement. Nous avons également réalisé deux ateliers à l'école : un atelier cuisine et un atelier bricolage, réalisation de décorations de Noël qui seront présentées au marché de Noël de Largeasse organisé par le conseil municipal des jeunes. Les élèves de CM participent comme tous les ans à un défi lecture commun avec les élèves des écoles privées du secteur et les élèves de 6ème du collège Charles Péguy de Moncoutant. Nous espérons pouvoir organiser d'autres sorties sur l'année 2022 !

Nous remercions vivement toutes les personnes qui participent activement à la vie de l'école !

Pour les familles qui souhaitent obtenir des informations ou inscrire leur enfant à l'école, n'hésitez pas à contacter la directrice, Aurélie Liaud, au 05 49 72 02 32. Nous pourrions alors vous rencontrer et vous faire visiter notre jolie école qui dispose de locaux neufs, rénovés et adaptés aux besoins des enfants.

Vous pouvez également consulter le site internet de l'école à l'adresse suivante : <https://ecolelargeasse.jimdofree.com/>

Le mot de l'Apel (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) organise et finance des activités et des animations dont bénéficient les élèves toute l'année : activités sportives, activités culturelles (spectacles, chorale...). Afin de financer toutes ces activités, nous préparons diverses actions et manifestations. En cette année de nouveau si particulière, due à la crise sanitaire qui nous touche tous, nous ne savons pas encore si nous pourrions faire toutes nos manifestations habituelles, notamment le banquet de l'école. En revanche, nous organisons diverses ventes : une vente de gâteaux BIJOU qui a eu lieu en Novembre, ainsi que notre concours de palets (le 20 Novembre), peut-être une soirée pizza en février ou autre, nous réfléchissons actuellement à de nouvelles manifestations (planche apéritif ...).

Nous ne sommes pas en mesure actuellement de vous fournir d'autres informations concernant nos manifestations, mais soyez en sûr, nous restons mobilisés !

Vous pouvez rester informés grâce à notre page Facebook « Apel Sainte Anne Largeasse ». Vous pourrez y retrouver toutes les infos et les manifestations à venir.

L'APEL est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe à la vie de l'établissement, et qui, vis-à-vis des parents, a un rôle d'information et de relais avec l'équipe enseignante, la municipalité ou encore l'OGEC. Tous les parents désireux eux aussi de participer concrètement aux manifestations de l'école sont invités à nous rejoindre.

Nous tenons à remercier tous les parents d'élèves pour leur investissement ainsi que les habitants pour leur mobilisation et leur participation lors de nos manifestations, ainsi que la municipalité de Largeasse pour son soutien.

Bienvenue aux nouvelles familles !

Emilie Cartier (présidente de l'APEL)

Le mot de l'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques) Le bureau de l'OGEC a pour mission de fournir à l'école Ste Anne, tous les moyens adaptés pour que l'année se déroule à merveille pour le corps enseignant ainsi que pour nos enfants. Il collecte la contribution des familles ainsi que le forfait versé par la commune qui est d'ailleurs d'un grand soutien pour notre école. L'association finance les projets pédagogiques de l'établissement, ainsi que la rémunération et l'embauche du personnel. Les membres assurent le maintien et l'entretien des locaux. Cette année, nous sommes ravis d'accueillir un nouveau membre à l'équipe pédagogique. Pauline Gobin a été recrutée en soutien à la classe de maternelle. En travaillant en étroite collaboration avec Aurélie Liaud (cheffe d'établissement) et l'APEL, nous aidons au financement des projets à court, moyen et long terme, ce qui permet à nos jeunes élèves d'acquérir les bases élémentaires et les valeurs sociales indispensables pour entrer progressivement dans la vie. Malheureusement, au vu de la crise sanitaire sur ces derniers mois, nous ne pouvons pour le moment rien prévoir en sortie pédagogique pour nos enfants. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe en apportant votre bonne volonté et vos compétences, nous vous ferons partager notre enthousiasme.

Armelle Jarry



L'association ADMR de La Chapelle Largeasse fait partie de l'ADMR National qui est un réseau associatif au service de tous, tout au long de la vie, partout en France depuis 1945.

Notre réseau propose de nombreux services répartis en quatre pôles : Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et soins aux séniors, Entretien de la maison

Nos bénévoles se rendent à votre domicile pour : évaluer vos besoins, s'assurer que nos salariés pourront travailler en toute sécurité et vous aider à remplir les dossiers de demande d'aide auprès des différents organismes, suivant les besoins.

L'association est composée de 13 membres bénévoles. Elle fournit des services à 117 clients qui sont répartis sur les communes de La Chapelle Saint Laurent, Largeasse, Trayes et Neuvy-Bouin. Elle emploie 17 salariées qui ont réalisé 23411 heures auprès de nos clients, et plus particulièrement 6458 heures pour Largeasse et 455 pour Trayes.

La fédération départementale propose chaque année diverses formations à destination de nos salariées.

Le nombre de salariées a diminué par rapport à l'année dernière du fait de départ en retraite, et nous avons énormément de difficultés à recruter de nouvelles employées.

En cette difficile et longue période de pandémie de covid19, l'association ADMR de la Chapelle Largeasse remercie sincèrement la municipalité pour l'aide financière qu'elle nous verse et qui permet de maintenir à domicile nos aînés pour qu'ils puissent vieillir chez eux.

Différentes actions ont été menées au sein de l'association : vente de calendriers, distribution de sacs à pain, remise de chèques cadeaux au personnel en fin d'année et distribution de chocolats à nos adhérents. Le départ en retraite d'une salariée a été célébré en comité restreint à cause du covid.

Conclusion : Merci aux usagers pour la confiance accordée, aux bénévoles pour leur dévouement et à nos salariées pour leur implication au quotidien au plus fort de la pandémie.

Contacts pour Largeasse

Association : admr.lachapelle@fede79.admr.org

ADMR de La Chapelle-Largeasse 2 Rue de la poste
79240 LARGEASSE tél. : 05.49.65.15.71

Dossiers : Simone PALLUAU tél. : 05.49.72.13.46

Françoise GALLARD tél. : 05.49.72.01.56

Club des dinés



Au nom de tous, nous vous souhaitons une bonne année 2022.

Nous avons tous très envie de nous retrouver. Aussi nous avons recommencé à jouer depuis septembre tous les jeudis à la belote ou au tac tic.

Pour 2022 nous continuerons à jouer tous les jeudis et les mini concours seront le troisième jeudi de chaque mois. Il y aura peut être un repas pour Pâques, la fête des mères et un voyage d'une journée. Tout cela vous le saurez par le calendrier des fêtes et dans la mesure de pouvoir le faire.

M^{me} Rousseau Gilberte, la présidente,
Tél 05.49.72.55.16.

Résidence Bellevue

L'année 2021 a vu ses périodes de confinement et de déconfinement, et la résidence a suivi ce flot.

Les résidents ont appliqué avec beaucoup de sérieux les gestes barrières.

À la suite du départ à la retraite de Dominique Racaud, Sandrine Le Cossec et Emma Rambaud ont rejoint Sonia Chavouet. Celles-ci s'efforcent de toujours rester à l'écoute, de rassurer et de proposer des activités aux résidents.

Pour les activités de cette année, il y a eu de la gymnastique douce, du tricot, du rosaire, des ateliers créatifs, de la cuisine, des séances de cinéma, la venue du groupe de chants Saga et des jeux de société.

Si vous voulez, vous aussi, profiter de ces agréables moments à la Résidence Bellevue, inscrivez-vous sur la liste d'attente des logements qui est à votre disposition à la mairie de Largeasse ou vous pouvez également prendre contact par téléphone au 05.49.72.02.10.



transport solidaire

Le transport solidaire est mis en place sur notre commune depuis le 1^{er} janvier 2018, du lundi au vendredi, dans un rayon de 30 km. La personne référente à Largeasse est Mme Marie-Andrée Chausseray. Vous pouvez la contacter au 05.49.72.05.17. Elle vous apportera toute l'aide nécessaire pour remplir le dossier bénéficiaire et faire le relais avec le secours catholique de Moncoutant. Ce service est destiné à toutes personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

Et si vous souhaitez devenir chauffeur bénévole ou profiter de ce service, n'hésitez pas...

Contacts : Secours catholique de Moncoutant :
06.83.81.16.63 Marie-Andrée Chausseray : 05.49.72.05.17

l'équipe paroissiale

Cette année encore, la pandémie s'est invitée pour perturber nos projets... Nous n'avons pas pu profiter de notre soirée habituelle de février pour remercier les différents acteurs de notre communauté locale. Nous profitons donc de cet article pour remercier toutes les personnes qui s'investissent dans la préparation et l'animation des messes, le fleurissement et l'entretien de l'église, l'accompagnement des familles endeuillées, l'accueil de nouveaux baptisés...



L'année de catéchèse s'est terminée par une découverte de Pitié et ce qui en fait un lieu de culte : la basilique, le calvaire, la croix de Jérusalem et le pas de la Vierge. Les enfants ont pu vivre un temps d'adoration à la basilique et écrire, dans un cahier dédié, leurs intentions de prière après avoir allumé une votive chacun. C'est une démarche qui les a marqués. Ils ont aussi lu les biographies des différents témoins de la « Bonne Nouvelle » dont les statues entourent le calvaire.

Fin août, Père Georges a quitté la

paroisse Saint François d'Assise en Bocage. C'est maintenant le Père Chakkochan Thalakkotoor qui en est le nouveau curé. Le Père Jacques Poidevineau est chapelain de la basilique de Pitié. Le Père Jinto, un jeune prêtre indien, seconde également Père Chakko, il est en apprentissage de la langue française. Tous les trois logent à la cure de Moncoutant.

À la résidence Bellevue, une équipe du rosaire composée exclusivement de résidents se réunit régulièrement. Depuis le mois de novembre, une messe y est célébrée une fois par mois par le Père Jacques. Un temps de confession individuelle la précède.. Quand les règles sanitaires le permettront, cette eucharistie sera ouverte à tous.

Appel à des bénévoles pour le classement des archives paroissiales :

Nous faisons appel à des personnes qui seraient intéressées par le classement des archives de la communauté. Une équipe de personnes volontaires doit se constituer pour la fin mars et sera amenée à oeuvrer à l'Absie, lieu de recueil des archives.

De plus, si vous possédez des documents qui pourraient étayer ces archives, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Pour toute information, s'adresser à Jean-Marc JARRY au 05 49 72 09 60.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

- Paroisse Saint François d'Assise en Bocage à Moncoutant (05 49 72 60 20)
Jean-Marc JARRY : délégué pastoral, coordination de l'équipe (05 49 72 09 60)
- Jean-Paul BORDEAU : délégué matériel et finances (05 49 72 80 54)
- Chrystèle CAILLÉ : déléguée annonce de la foi, baptêmes, catéchèse (05 49 72 20 74)
- Fernande SAVIN : déléguée prière, préparation des messes (05 49 72 18 26)
- Jacqueline CLOCHARD : déléguée charité, sépultures, visite aux malades et personnes âgées (05 49 74 85 75) ou Marie-Joseph SARDET (06 75 59 91 61)
- Andrée CHAUSSERAY : intentions des messes (05 49 72 19 94)
- Marcelle JARRY : rosaire (05 49 72 17 79)
- Claude BOISSONNEAU : service de la sacristie (05 49 72 02 33)
- Albert PILLET : gardiennage de l'église

Toute l'équipe de la communauté locale vous souhaite une Belle et Sainte Année 2022 !

Don du Sang



Ingrid Bonnet récompensée par l'amicale des donneurs de sang

Publié le 03-03-2021 à 06:25
Mis à jour le 03-03-2021 à 06:25



Malgré un contexte difficile, l'Amicale de Gâtine a poursuivi ses objectifs : sensibiliser les gens pour qu'ils deviennent donneurs, fidéliser les donneurs, remercier ceux qui ont été donneurs. La sensibilisation s'est faite lors de la tenue d'un stand devant le magasin Carrefour de l'Absie pendant la semaine mondiale du don de sang.

Pour les remercier de leur fidélité, au début de l'année, nous avons offert à tous les donneurs de sang une clef USB. Chaque nouveau donneur repart après son 1^{er} don avec une petite lampe.

Afin de permettre un accès au plus grand nombre de donneurs, nous avons demandé à l'EFS de transférer 2 des 5 collectes de Largeasse à la salle omnisports de l'Absie. Nous avons ainsi réalisé cette année 360 dons de sang parmi lesquels 15 de nouveaux donneurs. 120 dons de plasma ont été réalisés sur le site de l'EFS à Niort par des donneurs de l'Amicale.



Au début de l'année, Philippe BLAIS est venu à la fin d'une réunion pour décerner la médaille de chevalier du mérite du sang à monsieur Marcel BAILLY, donneur très régulier de sang et plasma, atteint par la limite d'âge.

Nous avons aussi accueilli à Largeasse la réunion semestrielle de l'UD le 18 juin et organisé, pour la 2^{ème} année, une randonnée pédestre et VTT au départ de l'Absie. Grâce au soleil, aux 203 marcheurs et 167 vététistes, la journée a remporté un grand succès.

Collectes 2022 : mercredi 16 / 02 – jeudi 21 / 04 – mercredi 07 / 12
salles des fêtes de Largeasse et les mercredi 29 / 06 et mardi 04 / 10 à la salle omnisports de l'Absie. Toutes les collectes ont lieu de 16h à 19h sur RDV à prendre sur mon-rdv-dondesang.efs.fr

Coordonnées référent plasma : Serge FAZILLEAU : 06 83 66 72 49 ou fazilleaus@yahoo.fr
Président : Jean-Philippe DU ROSIER amicalegatine79secretariat@gmail.com

Le foyer rural

L'année 2021 se termine sans beaucoup d'activités.

La pandémie que nous pensions être derrière nous en début d'année a continué de perturber nos rendez-vous habituels. Pas de fête communale, pas d'AG de foyer.

C'est avec plaisir que nous avons pu organiser la soirée du 13 novembre. Beaucoup de rire et de bonne humeur avec la troupe Cab a rires. Un moment chaleureux où nous avons été heureux de nous retrouver au foyer rural pour un spectacle de 2h30 apprécié des personnes présentes..

Pour l'année 2022, l'Assemblée Générale est prévue le 11 mars, cette date sera redonnée par voie de presse le moment venu.

On vous souhaite une bonne année 2022 avec nos meilleurs voeux de bonheur, réussite et surtout la santé

Le président, Jacky Bonnet



Ofildelo

Encore une année très compliquée et voici donc le moment d'en faire le résumé des plus circoncis. Tous nos lâchers de truites ont été annulés. La pêche est restée ouverte sur le plan d'eau, et ce jusqu'à fin novembre, une nouvelle année sans aucune animation. Quelques pêcheurs assidus ont pu pratiquer leur sport favori.

On espère pouvoir vidanger l'étang en fin d'année 2021 et ainsi comptabiliser le cheptel piscicole restant et voir s'il est en bon état. L'année prochaine devrait être dans la continuité des actions menées les années précédentes (lâchers de truites). En espérant vous revoir nombreux au bord de l'eau, le bureau et tous les adhérents vous souhaitent une très bonne fin d'année 2021, une bonne année 2022, une bonne santé, et surtout prenez soin de vous. A bientôt.



Le Président, Guy CHAUSSERAIS 05.16.72.92.36 ou 06.72.34.39.29

Gym enfant

La saison 2020-2021 a été une deuxième année blanche pour la gymnastique, avec l'arrêt des entraînements et aucune compétition suite au confinement.

Nous avons repris les entraînements début septembre, mais fin octobre, nous avons été

contraints à un nouvel arrêt de nos activités, et ce malgré des efforts considérables pour relancer et accueillir nos pratiquants en appliquant les protocoles sanitaires.

En novembre, nous avons repris les entraînements : nous espérons ne pas être de nouveau obligés de les stopper par un nouveau confinement. Nous appliquons toujours les consignes de sécurité, avec gel hydroalcoolique à disposition, travail en petit groupe, désinfection du matériel, masque pour les entraîneurs. Nos effectifs licenciés sont identiques à la saison dernière.

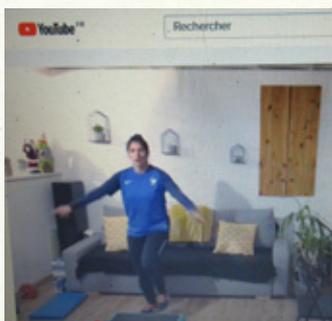
Si vos enfants veulent rejoindre le groupe de gymnastes cela est toujours possible. Deux séances gratuites d'essai sont proposées, afin de voir si la gymnastique leur plaît.



La présidente M^{me} Dany Bodin

Gym adulte

Nos activités de Fitness-Gym Adultes se déroulent chaque lundi soir, de 20h30 à 21h30, à la salle omnisports. Lydie Ferreira est notre éducatrice sportive diplômée pour la deuxième année consécutive. Après une saison 2019-2020 arrêtée en mars en raison de la pandémie de Covid-19, nous sommes 20 adhérents (19 dames et 1 homme) à s'être inscrits pour la période sept 2020 – juin 2021.



Au cours des séances, nous découvrons des exercices sportifs adaptés qui nous permettent d'être à l'écoute de notre corps et de ressentir les effets bénéfiques d'une pratique régulière. Nous alternons entre du cardio, du renforcement musculaire, du Pilates, des abdos, des temps plus actifs ou plus doux pour les muscles et l'esprit.

Bien sûr, un protocole sanitaire a été mis en place ainsi qu'une utilisation limitée du matériel. Et pourtant, le mercredi 27 octobre, nous avons appris les nouvelles mesures décidées pour lutter contre l'épidémie. Le retour au confinement avec limitation des déplacements nous a obligés à stopper notre gym ...

Avec une touche d'humour, Lydie nous a proposé deux choix : « Nous laisser nous abattre, sombrer dans le chocolat et, au lieu de faire des squats, squatter notre canapé ou maintenir nos efforts avec elle et rester en bonne santé. »

C'est pourquoi elle nous prépare régulièrement des petites vidéos qu'elle envoie par Internet. Nous la remercions pour son investissement et sa bonne humeur.

Mais la dynamique de groupe nous manque et nous espérons nous retrouver rapidement chaque lundi soir.

A ce moment-là, vous pourrez, si vous le souhaitez, venir assister à deux séances gratuitement et faire partie de l'équipe.

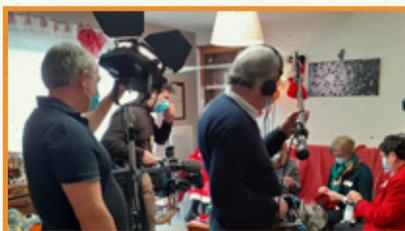
Avec 2021 qui commence, nous vous souhaitons une bonne année et surtout une très bonne santé !

Personne à contacter : M^{me} BOUJU Béatrice

Les copains de Paul et Thibault

HIER:

Retour sur la fin de l'année 2020 pour vous rappeler l'enregistrement et notre passage dans l'émission « Ensemble C'est Mieux » sur FR3 en décembre.



Mars 2021

Un article concernant notre association a été publié sur le magazine « C Mon Territoire ».

Après chaque manifestation de l'association de nouvelles trico-teuses nous rejoignent.

AUJOURD'HUI :

Des liens se sont tissés dans les services de chaque hôpital où nous déposons nos confections. Lorsque des besoins supplémentaires de layette et d'Angelines se font, ces services peuvent compter sur nous pour déposer en «URGENCE». En effet, grâce

à la mobilisation des trico-teuses, qui fut encore plus grande lors des confinements et à leur grande générosité, nous avons des réserves de layette.



Cette année, ce sont les services de néonatalogie de Niort, Faye L'Abbesse et la maternité de Châtellerault qui ont «joué le jeu» en envoyant des photos de leur équipe de personnel soignant. Une publication sur notre page Facebook leur a ainsi rendu hommage.

DEMAIN: 2022 sera pour nous d'autres actions.

A suivre...

Vous pouvez contacter M^{me} CHARTIER Monique
mail:lescopainsdepaulsetthibault@gmail.com

Union Nationale des Combattants



C'est avec amertume que se termine cette année 2020 à cause de la covid 19 nous avons été obligés d'annuler de nombreuses manifestations. L'année avait pourtant bien commencée par notre assemblée générale le 7 Janvier avec une bonne participation des adhérents (es) et trois nouvelles adhésions à notre association. Notre concours de belote a eu lieu le 2 février avec comme à l'habitude de nombreux et beaux lots. Ensuite un coup de frein a été mis à nos activités à cause de la covid 19. Les commémorations du 8 Mai ont eu lieu **en petit comité 4 personnes. Le méchoui de Juillet à été annulé. Le 11 Novembre a eu lieu avec un programme réduit, insignes et diplômes ont été remis à nos porte- drapeaux un vin d'honneur a ensuite été offert par la municipalité.**



Pour ce qui est des commémorations du 5 Décembre, nous ne savons pas si elles auront lieu. Si vous désirez nous rejoindre n'hésiter pas à contacter le bureau UNC Largeasse Trayes

Tél: 05.49.72.02.82.

Musiclub

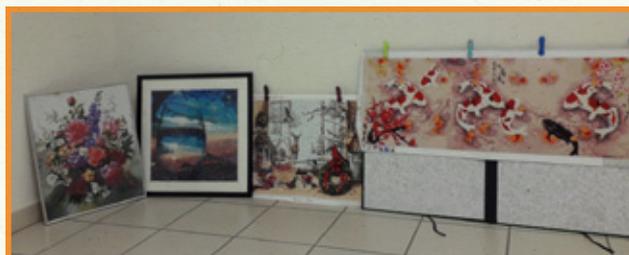


Nous adressons tous nos voeux pour cette nouvelle année et surtout une bonne santé à toutes et tous. Après un an et demi d'inactivité, le chant Adulte a repris le 18 octobre 2021 mais avec un effectif amoindri. Comme pour beaucoup d'associations, c'est difficile de « relancer la machine », il faut remotiver les uns et les autres après cette période de Covid. Dans un premier temps, nous prenons plaisir à nous retrouver ensemble afin de pousser la chansonnette. Nous avons beaucoup perdu de nos capacités vocales et il nous faut travailler d'arrache-pied pour revenir au niveau où nous étions avant la Covid. Dans ces conditions, il nous semble compliqué d'assurer un bon spectacle en Novembre 2022, c'est pourquoi, nous avons pris la décision avec regret de ne pas le faire. Mais nous allons faire en sorte de pouvoir assurer pour l'année 2023 ! En attendant, si des personnes sont intéressées pour nous rejoindre et passer un bon moment à chanter, n'hésitez à nous contacter. Le Bureau

Personne à contacter :
Bénédicte CHARRUAULT : 05.49.74.33.89
musicclublargeasse@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook Musiclub Largeasse

Atelier passion



Cette année 2021, comme l'année précédente a été perturbante aussi bien dans toutes les rencontres associatives que dans la vie privée. Nous nous sommes retrouvées en septembre 2020 pour un mois d'activités créatives. Lors de cette période, nous avons commencé ensemble les tableaux en broderie diamants. Nous avons été obligées de suspendre nos rencontres du jeudi soir suite au nouveau confinement. De ce fait, chaque adhérente a donc continué cette activité individuellement. Cette nouvelle façon de vivre depuis 2 ans a changé nos habitudes et a freiné notre motivation. Notre association est en veille pour l'instant. Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2022 et surtout une bonne santé.

Contacts : Monique DAVID 05.49. 72. 13. 99
ou Marie-Rose FERRET 05. 49. 72. 10. 21



tennis club



Le Tennis Club la Chapelle Largeasse compte pour la saison 2021/2022 une trentaine de licenciés, qui pratique du tennis en loisir ou en compétition. Pour les joueurs et joueuses en recherche de perfectionnement, le club propose des entraînements le mardi soir, encadrés par Alexandre THITECA:

18h15/19h30 jeunes 10-15 ans

19h30/20h45 Ados et adultes

20h45/22h adultes.

Durant l'année sportive, les équipes jeunes, féminines et masculines du TCCL évolueront sur différents championnats départementaux.

Pour équilibrer son budget, le club a organisé une vente de pizzas le 25 octobre et un loto le 14 novembre 2021 au foyer rural de Largeasse.

Comme la saison dernière, le club organisera un tournoi multi-chance en juin 2022.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à visiter notre site : tccl79.wix.com/tccl
06.82.11.82.94 ou 06.87.09.07.97

la Chasse

La commune de Largeasse comprend plusieurs sociétés privées. Les chasseurs régulent la faune sur la commune.

Tous les ans chaque société à un nombre de bracelets pour le chevreuil et le lièvre qui sont délivrés par la fédération suivant la superficie de chaque territoire.

Pour la sécurité des battues, 244 chasseurs ont été formés cette année à la fédération.

Au sujet des sangliers en Deux-Sèvres, 2600 ont été prélevés soit 30% de plus que l'année précédente.

Les cotisations des chasseurs servent à indemniser les agriculteurs (environ 90 000 euros par année) pour les dégâts causés sur les cultures par certains gibiers (Sangliers – Corbeaux - etc).

Il est nécessaire de déclarer les dommages à la FDC79 dans les plus brefs délais, il s'agit par exemple :



Des dégâts causés par des renards sur poulailler

Des dégâts causés par des corbeaux et corneilles sur les semis.

Plusieurs personnes sont formées pour le piégeage des nuisibles (Corbeaux – Corneilles – Renards – Ragondins - etc).

Les chasseurs de la commune vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.

amicale Bouliste

Cette année 2021 s'est déroulée comme l'année précédente. Aucun concours n'a été organisé dans notre secteur de Parthenay. Dans les secteurs voisins, quelques concours en doublette ont eu lieu en fin de saison.

Nous avons une trentaine de licenciés qui n'ont pas pu disputer de concours. Certains se sont retrouvés pour faire quelques parties sur les jeux de la salle des fêtes.

Nous espérons tous que la crise sanitaire cesse afin que nous puissions reprendre les compétitions en avril 2022.

Le concours de belote a eu lieu le samedi 4 décembre

2021 à la salle des fêtes de largeasse. Et le dimanche 5 décembre 2021 nous nous sommes retrouvés au restaurant « la table de fred » pour un repas qui a été suivi d'un après-midi jeu (Belote – tac tik – pétanque).

Ceux et celles qui désirent nous rejoindre peuvent contacter les responsables de l'amicale bouliste, ils seront les bienvenus.

Président : MOTARD Francis – 06 13 46 04 37

Sécrétaire : GALLARD Patrice - 06 81 93 94 21

L'amicale bouliste vous souhaite une bonne et heureuse année 2022

Club de football scal - mc

Sporting club l'absie largeasse Moutiers sous Chantemerle

Affiliée à la FFF

La saison 2020-2021 pour le Sporting club L'Absie Largeasse Moutiers Sous Chantemerle n'a pas été très riche sur le plan sportif car la saison s'est terminée au bout de 4 matchs seulement (fin Octobre).

Des entraînements ont quand même pu être maintenus par les coaches Pierre Beillard et Stéphane Bétard (en respectant les gestes barrières et sans aucun accès aux vestiaires).

Suite à l'arrêt de la saison pour cause de Covid 19, la fédération française de football a donc annoncé une saison blanche pour l'ensemble des championnats amateurs. Malgré cela, nous avons quand même pu maintenir sous forme de repas à emporter notre bal du foot qui se déroulait le Samedi 6 Mars.

Cette saison s'est déroulée au mieux grâce à l'investissement de l'ensemble des joueurs, des dirigeants, des sponsors, des mairies mais aussi des supporters et nos bénévoles. Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble des acteurs du club sans qui l'association ne pourrait pas fonctionner.

Nos manifestations à venir, selon les conditions sanitaires annoncées, sont :

- 22 Janvier 2022 Tournoi de Futsal
- 5 Mars 2022 Diner Dansant du SCAL-MC
- Week-end de Pâques 2022 Tournoi Jeunes
- 4 Juin 2022 Assemblée Générale du Club
- 25 Juin 2022 Soirée Années 80
- 16 Septembre 2022 Fête de la Bière
- 11 Novembre 2022 Concours de Belote
- 25 Novembre 2022 Concours de Palets



Tous les membres du SCAL-MC (Joueurs et Dirigeants) vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et espèrent vous voir prochainement sur les terrains pour nous encourager.

Président : M^r VINCENS Julien
- tél. : 06.17.60.00.56 - ej.vincens@sfr.fr

réfèrent jeunesse



Deux référents jeunesse sont installés sur Moncoutant sur Sèvre et peuvent intervenir sur l'ensemble du territoire moncoutantais. Basé au 1^{er} étage du Centre Médico Social de Moncoutant, Jimmy GEFFARD et Matthieu BAUDIN ont pour mission d'informer, orienter et accompagner les jeunes dans leurs projets. A destination des jeunes de 11 à 30 ans, ils proposent un lieu d'accueil et pourront répondre aux questions jeunesse: vie sociale, citoyenneté, accès à la culture, aux loisirs, aux premiers jobs... Ils développeront également des actions collectives contribuant à l'épanouissement et à l'information de ce public. Il s'agit d'aller au delà de l'activité de loisirs et de permettre aux jeunes de s'exprimer et de leur faire prendre conscience de leurs possibilités à travers l'accompagnement et la mise en œuvre de leurs idées, de leurs envies... Les référents jeunesse interviennent sur l'ensemble du territoire y compris directement sur votre commune sur simple demande ; Alors si vous avez des envies, des idées, des projets, n'hésitez surtout pas à les contacter.



Matthieu et Jimmy sur différentes plateformes.

Mail : jeunesse.moncoutantais@famillesrurales.org - Tel : 06.38.36.01.90

Page facebook : Référents Jeunesse Moncoutantais - Instagram : rjmoncoutantais - Snap : RJM-79

L'association Familles Rurales du territoire Moncutantais va ouvrir les portes de son espace de vie sociale « Graines de Liens », situé au centre Médico-social de Moncutant sur Sèvre. À son bord deux salariés : Matthieu BAUDIN, Référent Jeunesse et Cyrielle TEXIER, Coordinatrice, ainsi que toute une équipe de bénévoles. Tout d'abord, il faut savoir qu'un espace de vie sociale est un lieu de proximité géré par une association qui développe des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage. La coordination des initiatives favorisant ainsi la vie collective et la prise de responsabilités des usagers. « Graines de Liens » sera un espace de vie sociale itinérant sur l'ensemble du territoire Moncutantais*, afin de répondre au mieux aux besoins de la population et être le plus proche de celle-ci. Pour cela différents pôles seront mis en place :

- Un pôle d'Initiatives locales, qui va permettre aux habitants et aux associations du territoire de réaliser les projets qui leur tiennent à cœur en valorisant leurs savoirs et leurs talents. Les actions : animations, accompagnements des projets et événementiels.

- Un pôle Jeunesse qui est dans la continuité des actions des référents jeunesse du Moncutantais. Les actions : Accompagner les jeunes dans leurs projets, les écouter et les informer sur leurs questions du quotidien, création d'une commission de jeunes au sein de l'E.V.S « Graines de Liens » et création de lieux Jeunesse sur le territoire.



- Un pôle Parentalité pour répondre aux attentes des parents et améliorer leur quotidien. Les actions : des soirées conférences-débats et la création « d'un lieu » mobile sur le territoire du Moncutantais.

- Un pôle Seniors pour leur permettre de lutter contre l'isolement et de rester engagé sur le territoire. Les actions : création de temps conviviaux itinérants et de temps d'échanges.

« Graines de Liens » veut renforcer le réseau des professionnels, des associations et des habitants dans un but commun : FAIRE ENSEMBLE. « Graines de Liens » sera ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Pour toutes questions, informations ou intégrer notre équipe de bénévoles, vous pouvez contacter : Cyrielle TEXIER à l'adresse mail suivante coordination.grainesdeliens@famillesrurales.org

Commission communication

La commission communication du conseil municipal a décidé de mettre à jour le site internet de la commune <https://largeasse.fr> afin de le faire vivre.

En effet, grâce à lui les associations seront mises en valeur, mais pour que vive notre site nous avons besoin de vous.

À toutes les associations, nous lançons un appel pour la mise en place de nouveaux articles ou pour apporter d'éventuels changements (noms des membres, numéros de téléphone, dates importantes, photos ...).

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre boîte mail : largeasse.communication@gmail.com, nous serons à votre écoute.

Dores et déjà, la commission remercie toutes les associations pour leur aide à l'élaboration du bulletin municipal.

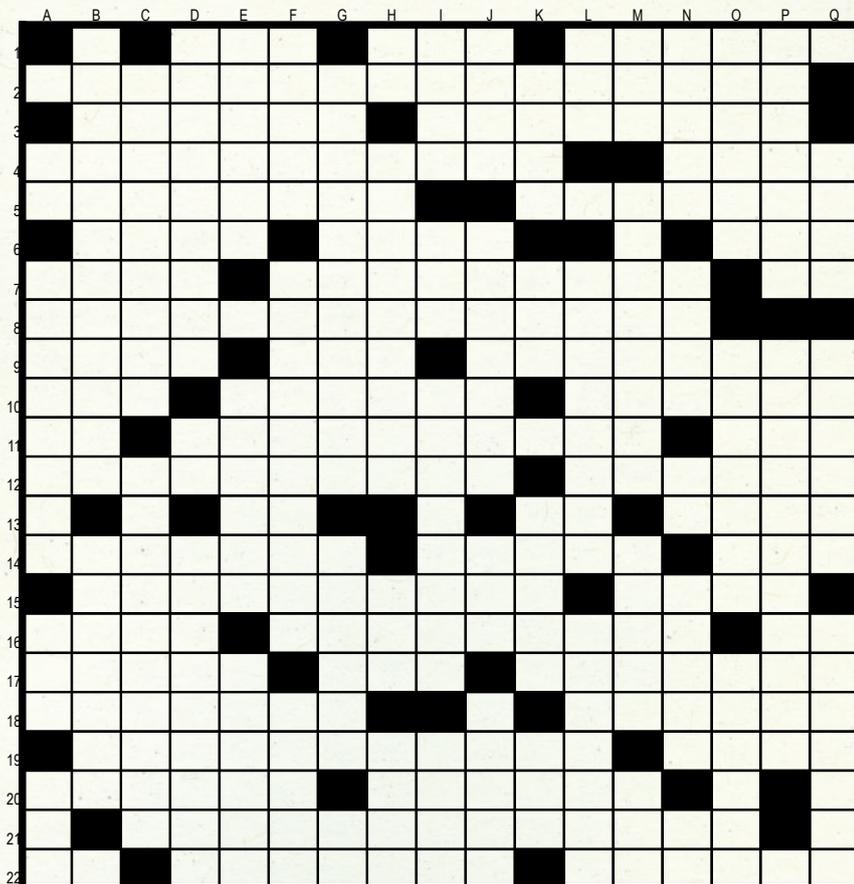
Les membres de la commission communication (Bodin Christelle, Boissonneau Karine, Dubuis Déborah, Larmanjat Olivier, Le Cossec Sandrine et Sauvêtre Cécile)



Mots fléchés

HORIZONTALLEMENT

- 1 - Phase projet - Symbole du décaampère - Abolis
- 2 - Rue de Largeasse
- 3 - Inflammation d'une muqueuse - Pleuvait fort
- 4 - Plantation - Affronte
- 5 - Habitants de Lugny-bourbonnais - Couper l'extrémité du blé
- 6 - Cabas - Surgi - Bière blonde
- 7 - Neveu de Donald - Village - Voiture
- 8 - Attristerions
- 9 - Substance d'abeilles - Basse vallée d'un fleuve -Synonyme de hématite
- 10 - Symbole d'ancienne mesure - Hameau de Ede au pays-bas -Edition
- 11 - Métal - Espèce de poire - Goulot
- 12 - Habitants une commune de l'eure et loir - Abasourdi
- 13 - Négation - Conjonction - Pilier
- 14 - Kidnappera - Imposai (inversé) - Degré de ceinture
- 15 - Village - Bernées
- 16 - Instrument à percussion - foncions - Consonne double
- 17 - Commune d'Espagne - cardinal - Village
- 18 - Gramminées - Plante de la famille des astéracées
- 19 - Egalisait - Immobilise
- 20 - Eau-de-vie de prune Roumaine - Plateau du massif central
- 21 - Transformeraient en paradis
- 22 - Infinitif - Commune d'Italie de la province de Vicence - Pesées



VERTICALEMENT

- A - Symbole de femtolitre - Replanter - Cesses - Support
- B - Village - Embêtées
- C - Variante de regarder - rue de Largeasse
- D - Village -Abréviation de Jean-Michel - Orienta
- E - Retenues - Striller - Couper une balle
- F - Déficit - Village - Bonds
- G - Village - Euthanasie en Chine - Voyelle double
- H - Note - Synonyme de cherokee - Maladie infectieuse - Partie inférieure
- I - Marque d'auto - Oasis - Agacent - Foncer

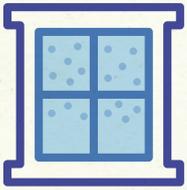
- J - Coupe de cheveux - Filet a petites mailles - Arche - Commune d'Italie
- K - Flétri - Méprisable - Ile de Grèce - Se déplacera
- L - Arme - Cassera - Adoucissait
- M - Etonnement - Vêtements - Ardu - Centre d'énergie atomique
- N - Persuada -Carte sim virtuelle - Adjectif possessif - Epuisent - Journal
- O - Province de la sardaigne - Unité de mesure - Réagi
- P - Commue d'Allemagne - Courussiez
- Q - Colères - Mû par le vent - Plantes de la famille des apiacées

Sudoku

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|---|---|
| | 7 | | | 9 | | | |
| | | 5 | | 2 | | | 3 |
| 2 | | | | 4 | | 5 | 9 |
| | | | 8 | 1 | | 2 | |
| 5 | 4 | | | | | | 7 |
| | | 2 | | 5 | | 3 | 8 |
| 1 | | | | 8 | | | 2 |
| | | | | | | | |
| | | 7 | 1 | 6 | | | 8 |

Calendrier des fêtes

Nos manifestations à venir, sous réserve des conditions sanitaires annoncées. Et que les associations n'hésitent pas à contacter la commission communication pour faire paraître **les nouvelles dates des manifestations sur le site internet Largeasse.fr ou sur Facebook.**



JANVIER

Samedi 22 :
Repas du CCAS

MARS

Samedi 5 : Dîner dansant du SCAL-MC
Vendredi 11 : Assemblée du foyer rural
Samedi 26 : Banquet de l'école Ste Anne



FEVRIER



AVRIL

Le 16 : Chasse aux œufs de Pâques
(organisé par le Conseil des jeunes)

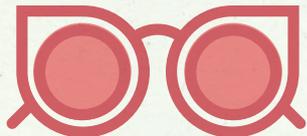


MAI



JUILLET

Vendredi 1^{er} :
fête de la commune



AOÛT



JUIN

Samedi 25 : fête fin d'année école



SEPTEMBRE



OCTOBRE

Dimanche 2 : Marche Rose



NOVEMBRE

DECEMBRE

Dimanche 18 : Marché de Noël



Solutions des Jeux de l'an passé

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P | Q |
| J | | C | A | R | | | | P | | L | A | M | A | | | P |
| R | O | S | E | D | E | S | V | E | N | T | S | | I | P | S | A |
| D | U | O | | D | A | M | I | C | O | R | N | E | | E | P | I |
| | R | U | G | I | S | S | A | I | T | | I | T | E | R | E | R |
| A | D | R | E | T | S | | | L | A | R | G | E | A | S | S | E |
| P | A | C | H | I | A | | | I | | E | U | R | I | P | I | D |
| R | I | E | L | O | I | S | E | S | | L | E | T | A | L | E | S |
| I | N | | E | N | N | O | R | D | R | E | S | | C | L | E | |
| C | | E | R | | I | D | E | E | | N | B | E | A | | E | |
| A | U | S | T | E | R | E | | C | O | I | N | | E | D | E | N |
| L | E | S | | G | | E | P | E | N | S | E | | S | E | I | L |
| E | L | E | V | A | S | | I | | S | T | U | C | | S | S | C |
| | E | N | E | R | V | E | E | S | | E | R | O | S | | H | A |
| A | | T | R | I | A | N | G | L | E | | E | N | C | L | O | S |
| M | A | I | S | O | N | N | E | U | V | E | | F | O | U | R | S |
| | L | A | I | N | E | U | R | S | | S | L | I | P | | N | E |
| S | S | E | L | F | S | | Y | | E | S | P | E | N | E | | I |
| A | G | I | O | | P | A | S | | P | E | | E | R | I | E | |
| B | A | S | R | H | I | N | | S | A | R | A | M | O | N | | M |
| E | L | E | M | E | N | T | A | I | R | E | M | E | N | T | | O |
| R | | E | E | R | O | E | I | L | | R | I | N | T | E | L | N |
| O | U | S | S | O | T | S | | T | O | A | S | T | | R | A | T |



Merci à Deborah pour cette jolie décoration de la cantine



Chloé



Juliette



NAISSANCES

Juliette BROSSEAU née le 3 avril 2021

Livia PERRAULT MOREIRA née le 1^{er} mai 2021

Chloé BOISSONNEAU née le 27 juin 2021

Lyana BARON née le 28 juillet 2021

Timaé MARTINEAU né le 4 novembre 2021

Maddie FAVRELIERE née le 6 novembre 2021



Lyana



Timaé

MARIAGES

Le 31 juillet : Jérémy MILLARD et Gaëlle COATALEM, La Foucaudière



ILS SONT ARRIVÉS PARMIS NOUS EN 2021 :

Mr et Mme ABCHICHE Saïd et Liliane La Garotière

Mme DROSDALSKI/ARNAULT Aurélie et Jean-Michel La Limousinière

Mme ROJO Josiane/Marc La Morelière

Mr et Mme TESSIER DOS SANTOS

Mr et Mme CADU Justine et Jonathan Le Fay

Mme CHARRON 2 rue des Vieilles Forges

Mr et Mme GAUTIER-BOUTOILLE Guillaume et Aurore – Rue de la République

Mr CORBIN Florian – 10 Rue Général de Gaulle



DÉCÈS

Le 11 janvier : Mme Madeleine PELERIN – 2 rue de la République

Le 20 janvier : Mr Guy SULLET – Le Faye

Le 15 février : Mme Odette PELERIN – rue Adrien Violeau

Le 19 février : Mr Yves Talon -Rue de la République

Le 13 mai : Mr Jean-François GARCIA – La Cressonnière

Le 1^{er} juin : Mr Marcel JAUDEAU – 28 rue de la République

Le 2 juin : Mr Jean-Luc PINEAU – Le Faye

Le 22 juillet : Mr André VINCENDEAU – Les Alleuds

Le 1^{er} août : Mr Gérard BAUDRY – La Garotière

Le 19 août : Mr Joseph GAUTREAU – L'Emarière

Le 5 octobre : Mme Georgette RAMBAUD -Rue de la République

Le 19 octobre : Mme Chantal MONSALLIER– 1 rue des Tilleuls

Le 10 novembre : Mme Louise MICHONNEAU -9 rue de la République

Le 25 décembre : Mr Jean Bordeau - 1 rue des Tilleuls

Tarifs de location de salles

RÉSERVATION DES SALLES : RETRAIT DES CLÉS

Les clés des salles de réunion ou salle Guy Gonnord doivent être retirées au secrétariat de mairie la veille avant 17 H et déposées dans la boîte aux lettres de la mairie après utilisation.

Depuis début 2017, les modalités de paiement des locations de salles ont changé. Un acompte est demandé avant chaque location et le solde sera versé au moment de la remise des clés.

L'organisateur devra restituer les locaux propres et le matériel rangé.

Nouveau dans le règlement intérieur :

Concernant les ordures ménagères une carte vous est remise en même temps que les clés de la salle Guy Gonnord. Il faudra impérativement la restituer avec les clés.

| | | Particuliers Largeassiens | Particuliers Hors Commune | Sociétés/ Associations Hors Commune | Associations Communales |
|------------------------------|------------------------|------------------------------|------------------------------|---|----------------------------|
| Salle Guy GONNORD | La Terrasse | 150 € | 210 € | 210 € | GRATUIT |
| | 1 salle + la Terrasse | 260 € | 400 € | 250 € | |
| | 2 salles + la Terrasse | 310 € | 560 € | 370 € | |
| | Option jeudi soir | 55 € | 55 € | - | |
| | Lendemain de fête | 50 € | 100 € | - | |
| | Vin d'honneur | 90 € | 90 € | 90 € | |
| | Réveillon | 750 € | 750 € | 750 € | 750 € |
| | Salle du Millénaire | 55 € | 90 € | 90 € | GRATUIT |
| | Location percolateur | 25 € | 25 € | 25 € | 25 € |
| | Caution | 500 € | 500 € | 500 € | 500 € |

Solution du sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 7 | 3 | 5 | 1 | 9 | 2 | 6 | 4 |
| 4 | 9 | 5 | 6 | 2 | 8 | 7 | 1 | 3 |
| 2 | 6 | 1 | 3 | 7 | 4 | 8 | 5 | 9 |
| 7 | 3 | 6 | 8 | 9 | 1 | 4 | 2 | 5 |
| 5 | 4 | 8 | 2 | 3 | 6 | 1 | 9 | 7 |
| 9 | 1 | 2 | 4 | 5 | 7 | 3 | 8 | 6 |
| 1 | 5 | 4 | 9 | 8 | 3 | 6 | 7 | 2 |
| 6 | 8 | 9 | 7 | 4 | 2 | 5 | 3 | 1 |
| 3 | 2 | 7 | 1 | 6 | 5 | 9 | 4 | 8 |

Revue de Presse

La priorité donnée aux jeunes

Le maire Jean-Jacques Grolleau et son équipe font tout pour garder la population. La résidence Bellevue a permis aux « anciens » de rester sur place. Priorité aux jeunes, désormais.



Gillette, locataire de la résidence Bellevue. PHOTO: CO DOMINIQUE CADU



Largesse, mardi. Le maire Jean-Jacques Grolleau souhaite attirer de nouveaux habitants. PHOTO: CO DOMINIQUE CADU

Les petites communes ont souvent la même problématique et le même questionnement : comment garder ses habitants ou mieux encore, en avoir davantage ? À Largesse, Jean-Jacques Grolleau, le maire, a d'abord fait un constat : « La commune est passée de 1 250 habitants dans les années 1910-1920 à 700 dans les années 2000-2010. Les bonnes politiques n'ont pas été menées au bon moment » dit-il.

« Très peu de 25 à 35 ans dans la commune »

« Alors, pour les élections de 2008, l'idée a germé avec un projet majeur, la résidence Bellevue qui a ouvert fin 2014. C'est une vraie réussite, une maison pour personnes âgées avec 24 logements autonomes (T1 bis de 36 m² et T2 de 46 m²). Le projet de l'ordre de 2,5 M€ a été mené par un promoteur, Jacques Flandrois. 16 logements ont été mis en vente auprès de particuliers qui les louent. Les huit autres logements sont la propriété de la commune, un investissement de 800 000 € plus 450 000 € pour la viabilisation, la voirie, l'aménagement, le tout sans aucune subvention ».

Jean-Jacques Grolleau ajoute : « Cela

nous a permis de garder une trentaine de personnes dans la commune. La commune assure la restauration (repas midi et soir avec des repas fournis par La Table de Fred), la laverie, les animations, l'entretien extérieur et intérieur. Il y a même une liste d'attente d'une dizaine de personnes pour ces logements dont le loyer est au maximum de 503 € par mois, eau, électricité et charges comprises ». Gillette, 81 ans, l'une des locataires, apprécie : « Il n'y a rien à redire sur la qualité du site et des prestations » dit-elle. « J'y suis depuis quatre ans, proche de mes trois enfants qui habitent à Largesse, de mes dix petits-enfants et de mes 16 arrière-petits-enfants ». Dans la salle principale, c'est la belote. L'endroit est bien situé, proche du bourg et très bien entretenu. Tout à côté de la résidence, le parc

communal permet de découvrir sept chèvres qui se font un plaisir d'enlever les mauvaises herbes. Réélu maire en 2020, Jean-Jacques Grolleau a aujourd'hui une autre priorité : « Le nouveau mandat sera axé sur les jeunes. Nous voulons réaliser une Maison d'assistantes maternelles (MAM), le local est trouvé. Nous allons aussi construire quatre petits logements à loyers modérés pour des jeunes.

« Largesse, avec 770 habitants, a une population vieillissante et très peu de jeunes de 25 à 35 ans. C'est pourtant important, d'autant que l'école privée Sainte-Anne a trois classes et compte 55 enfants. Ce serait bien que de nouvelles familles s'installent. En 2019, nous n'avons pas enregistré de naissance dans la commune. Heureusement, en 2020, nous

en avons eu six ». Optimiste, Jean-Jacques Grolleau veut séduire et faire venir de nouveaux habitants. Il donne trois points importants pour attirer du monde : « À Largesse, il y a du boulot, de la tranquillité et les terrains ne sont pas chers ».

Dominique CADU
(avec notre correspondant Jean-Luc GENDRONNEAU)

LARGEASSE

Le Panier Largeassien solidaire du Téléthon



Le président Michel Rouillier et la vice-présidente Isabelle Branchu.

ENTRETIEN

Le panier Largeassien était partenaire du Téléthon 2021 ?

Isabelle Branchu : « Nous avons poursuivi la participation de l'année dernière en proposant des crêpes et du vin chaud aux clients pendant les heures d'ouvertures du magasin et nous avons été agréablement surpris du succès de l'opération car avec la vente et les dons nous avons récupéré la somme de 386 € pour le Téléthon. Nous continuerons notre participation l'année prochaine avec d'autres idées. »

Comment l'épicerie solidaire traverse cette période de pandémie ?

Michel Rouillier : « L'épicerie solidaire existe depuis juin 2019 et avec les années 2020 et 2021, nous n'avons jamais fonctionné une année complète avec les divers confinements. Il est bien difficile d'avoir une visibilité comptable sur une année dite normale, mais les chiffres sont encourageants et nettement supérieurs à ceux des premiers mois de fonctionnement, donc il en ressort que les habitants ont pris leurs habitudes et c'est très encourageant pour la responsable et les nombreux bénévoles qui s'activent à faire fonctionner le Panier Largeassien. »

Après 2 ans et demi d'existence l'objectif recherché est-il atteint ?

MR : « Nous sommes satisfait de la mise en place, ce qui n'était pas forcément évident au départ, et satisfait aussi de l'évolution de cette épicerie solidaire qui a été créée dans le seul but de rendre service aux habitants avec des produits 50 % locaux et avec des prix calculés au plus juste pour la plus grande satisfaction des clients. »

REPÈRES

Monosem-Ribouleau, 300 salariés

La référence de Largesse, c'est son entreprise pilote, la société Monosem-Ribouleau qui compte plus de 300 salariés et qui est au cœur de la commune. Jean-Jacques Grolleau a fait un autre constat : « Sur la totalité des salariés, je crois qu'ils sont seulement une vingtaine à habiter Largesse. À l'époque, ils ont pour beaucoup fait construire à La Chapelle-Saint-Laurent, Moncoutant, Bressuire, l'Abbaye, Secondigny. C'est là qu'il aurait fallu à Largesse faire des lotissements ».

Depuis, le maire a tout tenté : un lotissement de 22 parcelles en 2008, celui des Champs-Bertou qui est maintenant complet. « Pour le remplir, nous avons mis les 12 dernières parcelles à un

euro le m². Nous proposons aujourd'hui un nouveau lotissement, les Peupliers, avec 22 parcelles au prix de 12,90 € le m². Mais nous nous apercevons et ce n'est pas propre à Largesse qu'il y a d'abord une grosse demande sur des maisons existantes qui se vendent vite et bien ».

Enfin, s'il faut encore une raison de venir habiter Largesse, outre les commerces, la commune « a des équipements dignes d'un chef-lieu de canton avec la salle des fêtes Guy-Gonnard, un gymnase, un complexe de football avec terrain pelouse et stabilisé, courts de tennis ». Le budget de fonctionnement de la commune est de 750 000 €.

Le Rocher branlant



Un site emblématique.

La récente émission d'« Échappées belles » sur le département des Deux-Sèvres et présentée par Jérôme Pitorin (sur France 5) a mis en lumière un site de Largesse : le Rocher branlant. « C'est impressionnant. Il y a chaque année des milliers de visiteurs pour voir ce domaine qui est gratuit, naturel et familial ». La visite est conseillée pour ceux et celles qui ne connaissent pas le Rocher branlant et sa légende.

LARGEASSE

Dominique Racaud, employée à la résidence Bellevue, à la retraite



Dominique Racaud, entourée de sa famille, avec le président de la résidence Joël Galard (à gauche) et le maire Jean-Jacques Grolleau.

Depuis le 1^{er} septembre, Dominique Racaud, employée à la résidence Bellevue, est à la retraite. Le maire Jean-Jacques Grolleau et le Conseil municipal ont organisé une réception, à la résidence Bellevue, afin d'honorer la bénéficiaire. Le maire a dressé l'histoire de la résidence et salué le parcours de Dominique Racaud, conseillère municipale de 2008 à 2014, qui a collaboré activement à l'élaboration de l'ambitieux projet municipal et quitté son mandat pour travailler à la résidence. Le maire souligne : « Je tiens à remercier Dominique pour son excellent travail, tant dans l'organisation de

nombreuses animations que dans la décoration, toujours parfaite, à l'occasion des fêtes et particulièrement celles de fin d'année. Dominique a aussi participé au choix du mobilier et de la décoration intérieure pour l'ouverture, en 2014. » Et de poursuivre : « Nous lui souhaitons une excellente retraite, elle sera toujours la bienvenue pour des activités diverses à la résidence si elle le souhaite. » Le maire et son Conseil ne regrettent pas l'important investissement réalisé en 2014 pour la réalisation de la résidence (2,50 M€ pour 1,30 M€ à la charge de la commune).

LARGEASSE

La Grande lessive se fait à la périscolaire



Les enfants devant les dessins avec la responsable Éliane Gonnord.

Judi 25 mars, l'équipe d'animation du périscolaire de la commune avait organisé « sa grande lessive ». Ce projet permet aux enfants de réaliser une œuvre collective sur le thème des jardins suspendus. Éliane Gonnord, la responsable du périscolaire, explique : « Tout le monde a réçu un beau moment de partage lors de la réalisation de divers dessins colorés et nous avons aussi allié le recyclage et le jardinage. Nous avons réalisé un mini-jardin suspendu avec des bouteilles en plastique de récupéra-

tion, beaucoup de bricolage pour les fleurs multicolores et semé des graines de pelouse ». Tous ces dessins sont suspendus sur un fil à linge et sur le mur du périscolaire. Ils ont été réalisés avec l'aide de Marie-Pierre et sont visibles de tout le monde pendant quelque temps au local du périscolaire. Les grands sourires de Largesse. Cet espace de loisirs a été réalisé au début des années 2010. Il pourrait et mériterait d'avoir plus de temps d'occupation actuellement.

LARGEASSE

Aurélié Ménard, secrétaire de mairie, s'en va

Samedi dernier, à la salle des fêtes Guy-Gonnard, le maire Jean-Jacques Grolleau et son conseil municipal avaient convié de nombreuses personnes pour le départ d'Aurélié Ménard, la secrétaire de mairie. Elle quitte son poste après 10 années de service à la commune de Largesse. Arrivée en décembre 2011 comme stagiaire, Aurélié a remplacé Françoise Gallard à son départ en retraite en 2016. Elle est alors devenue secrétaire assistée d'Elsa Bodin, à l'accueil de la mairie. Aurélié va maintenant intégrer le conseil départemental des Deux-Sèvres au service de l'éducation. Le maire a salué son excellent travail réalisé pendant ces dix années de collaboration. Il lui a remis, au nom de la commune, des fleurs et cadeaux avant de lui souhaiter une bonne réussite pour la suite de sa carrière : « La collectivité perd avec Aurélié une employée qui connaissait parfaite-



Le maire Jean-Jacques Grolleau (avec de gauche à droite) Elsa Bodin, Aurélié Ménard, Françoise Gallard et André Nicollas.

ment les rouages et le fonctionnement de la commune, elle avait une très grande objectivité et nous regretterons son départ. » Il a conclu : « Nous espérons trouver rapidement sa remplaçante et des candidatures sont actuellement étudiées ». La mairie avait invité André Nicollas et Françoise Gallard, anciens secrétaires de mairie, ainsi que les anciens conseillers municipaux.

la fromagerie de la Barotière va s'agrandir



« Le confinement a permis à de nombreuses personnes de découvrir des produits locaux », dit Olivier Jarry, ici avec sa fille Mélody.

Après une « paradoxale » bonne année 2020, Olivier Jarry, lance en ce début 2021 des travaux pour agrandir la fromagerie de la Barotière, à Largeasse (Deux-Sèvres), dans la continuité de ses parents.

On rembobine. En 1979, Marcel Jarry et son épouse Marcelle se lancèrent dans l'élevage de chèvres à la Barotière de Largeasse, près de Bressuire, avec Jean-Marc, le fils aîné, et Pascale, son épouse. Quelques années plus tard, Marcelle Jarry eut l'idée de fabriquer des fromages, d'abord dans sa propre cuisine, et décida d'aller les vendre sur les marchés et les commerces locaux.

Une affaire de famille

Aujourd'hui, Olivier, autre fils du couple Jarry, raconte : « En 1994, à la suite du départ à la retraite de mes parents, j'ai rejoint mon frère et sa femme au GAEC de la Barotière et nous avons développé la fromagerie. Nous sommes ainsi passés de deux à sept salariés aujourd'hui. Et de poursuivre : Avec un cheptel de 400 chèvres pour environ 300 000 litres de lait par an, nous fabriquons 600 fromages par jour pour environ vingt-cinq variétés. Les journées sont donc bien remplies entre la traite des 800 litres par jour, la fabrication et la vente du fromage qui ne se concrétise que dix jours après.

Le départ à la retraite de Jean-Marc et de son épouse à la fin de l'année aurait pu inquiéter Olivier Jarry. Mais celui-ci rassure : « Mes enfants Clément et Mélody ont décidé de rejoindre le GAEC et nous allons agrandir la fromagerie début 2021 afin de pouvoir créer de nouveaux produits ».

Il rajoute : « En ce début d'année, les travaux vont commencer par la construction de deux nouveaux labos : un pour la tomme spéciale raclette, très attendue, et l'autre pour la fabrication de yaourts au lait de chèvre nature ou parfumé. La vente de ces

« J'ai eu à juger des personnalités »

Olivier Larmanjat, qui a été conseiller à la Cour de cassation et à la commission d'instruction de la Cour de justice de la République, revient souvent dans la résidence familiale, à Largeasse.

ENTRETIEN

C'est à Largeasse, dans la maison familiale, qu'Olivier Larmanjat a reçu Le Courrier de l'Ouest et accordé un entretien exceptionnel. Ce haut magistrat a été conseiller à la Cour de cassation et à la commission d'instruction de la Cour de Justice de la République. Durant l'entretien, qui a duré près de deux heures, Olivier Larmanjat n'a pas souhaité parler des affaires précises qu'il a pu juger. Homme passionné par son métier, il a évoqué son « nouveau » rôle, celui de conseiller municipal de Largeasse.

Comment deviant-on magistrat ?

Olivier Larmanjat : « Mon père, que je n'ai pas connu (il est décédé alors que j'avais deux ans), avait été avocat. Mes beaux-parents, Bernard et Marie-Thérèse Charbonneau, ont également été avocats au barreau de Niort, tous les deux anciens bâtonniers. J'ai d'ailleurs passé l'examen pour être avocat mais j'ai réussi le concours de la magistrature. Après avoir fait l'école de la magistrature à Bordeaux, ma première nomination fut un poste de juge d'instruction à Vannes. »

Vous avez un très beau parcours professionnel...

« À Versailles et à Paris, j'étais dans les deux Cours d'appel parallèles de France avec la complexité des affaires. Les dernières fonctions que j'ai exercées ont été celles de conseiller à la Cour de cassation, chambre criminelle, quatrième section (droit pénal économique et financier) et conseiller à la commission d'instruction de la Cour de Justice de la République (CJR). C'est une Cour qui instruit et juge les dossiers à l'encontre d'anciens membres du Gouvernement. J'ai pris ma retraite fin 2019. »

Que faites-vous aujourd'hui ?

« Magistrat honoraire, je suis revenu comme conseiller à la Cour d'appel de Versailles. »

Que diriez-vous de cette vie professionnelle ?

À SAVOIR Une incroyable carrière

Né le 14 janvier 1953 à La Roche-sur-Yon, Olivier Larmanjat est marié, père de trois enfants et a six petits-enfants. Son épouse est déléguée du procureur de la République. Après une maîtrise de droit privé (Université de Poitiers), un certificat d'aptitude à la profession d'avocat et l'École nationale de la magistrature, Olivier Larmanjat a été juge d'instruction au Tribunal de grande instance de Vannes (1981-1984) puis au TGI de Nice (1984-1987) avant de devenir premier substitut du procureur de la République près le TGI de Versailles (1987-1993), vice-président du



Largeasse, samedi 22 mai. Olivier Larmanjat, haut magistrat et simple conseiller municipal de Largeasse.

PHOTO: CO. DOMINIQUE CADU

« J'ai toujours été passionné par mon métier. Je reconnais avoir eu beaucoup de chance dans mon parcours et dans les fonctions de juge. Même si c'est impressionnant au quotidien, l'une des richesses de ce métier est d'être entouré de collègues qui ont la même passion. L'autre richesse, c'est la collégialité où, lors du délibéré, on s'enrichit de l'avis d'un collègue avant de décider. La plupart du temps, la décision s'impose. Parfois, c'est plus compliqué. »

Ye-t-il de la souffrance à juger ?

« Je n'ai pas présidé les Assises. Quand il s'agit de condamner quelqu'un à des peines longues, c'est

compliqué. Il y a des affaires qui marquent, d'autres qu'on oublie, d'autres moins intéressantes. »

Un juge sort-il indemne de tout cela ?

« Cette passion du métier, je l'ai toujours eue. Il faut avoir une vie personnelle saine et équilibrée et, dans le travail, l'expérience et l'entourage des collègues qui sont d'une grande solidarité. »

Un juge peut-il avoir des remords ?

« C'est difficile à dire. Mais sans donner de détails, j'ai eu à juger des faits commis qu'on ne pouvait pas imaginer. »

Comment travaille un juge ?

« À la Cour de cassation, je travaillais tout le temps, même durant les vacances. Nous sommes dans un corps où l'on a l'occasion de rencontrer des chefs de file, des personnalités qui vous marquent par leurs compétences sur le plan de la rigueur. Au-delà de l'ambition personnelle, j'ai apprécié et retenu de collègues le fait qu'ils étaient, fiables,

honnêtes et impeccables. »

La Justice est souvent décriée. Comprenez-vous cela ?

« Ce corps est constitué de gens compétents, soucieux de l'éthique professionnelle, rigoureux, conscients également de leurs responsabilités. Par rapport à l'opinion publique qui peut critiquer, on ressent, si je peux dire, de l'injustice et de la méconnaissance de nos conditions de travail. Très souvent, une décision de justice n'est jamais satisfaisante. Elle est perçue comme soit sévère, soit pas assez. Tous les cas sont possibles. Le moteur doit être le droit, le dossier, des faits de gravité, le passé judiciaire. »

Est-ce facile de juger des personnalités ?

« J'ai eu à juger et j'ai jugé de hautes personnalités, d'anciens membres du Gouvernement. Au début, ce peut être impressionnant et on le sait. Cela suppose un gros travail. Il faut bosser le dossier et l'expérience démontre que ce sont le travail et les connaissances juridiques adaptées à



ce dossier qui permettent de prendre une bonne décision. »

Un magistrat doit-il vivre en dehors de la société ?

« Non, on fait partie de la société comme vous les journalistes, comme les médecins, les employés, les commerçants, les avocats, etc. »

La Justice est-elle indépendante ?

« Oui, nous sommes indépendants, je vous le promets. Et je peux en témoigner soit dans des fonctions de juge unique ou en collégiale. Nous n'avons jamais été amenés à tenir compte de réactions possibles, ni de

l'opinion publique. C'est la décision qui compte. »

Et lors de grands procès ?

« Il y a eu des affaires avec un retentissement national mais qui sont comme les autres. Nous jugeons avec la même sérieux et avec le souci du droit. Qu'il y ait condamnation, relaxe, acquittement ou même annulation de la procédure, ce sera interprété, discuté. Mais la décision s'impose. »

La Justice est-elle lente ?

« Oui, elle est lente, tributaire des difficultés d'ordre matériel. Nos personnels de greffe sont, par exemple, insuffisants en nombre. Parfois, en Cour d'appel, des faits, où il n'y a pas de détention, remontent à 2017. »

Fallait-il supprimer le tribunal correctionnel de Bressuire ?

« Compte tenu du niveau d'exigence actuel, il vaut peut-être mieux un seul gros tribunal par département, pour qu'il soit mieux équipé avec un nombre suffisant de magistrats, que d'avoir deux petits tribunaux. Le souci, c'est d'être le mieux jugé possible. »

Dominique CADU

Simple conseiller municipal à Largeasse

Lors des dernières élections municipales à Largeasse (plus de 700 habitants), à 18 km de Bressuire, Jean-Jacques Grolleau, le maire, a été réélu. Dans son équipe, figure Olivier Larmanjat. « C'est le maire qui m'a sollicité. Je me suis dit : pourquoi pas ? C'est la première fois et c'est très intéressant. Je découvre, dans une petite commune qu'est Largeasse,

le sérieux avec lequel les décisions sont prises. Les 15 élus sont d'horizons divers : agriculteurs, salariés, commerçants, etc. J'avoue que c'est pour moi une surprise de voir que tous ces élus (nous sommes quinze) prennent leur fonction avec un tel sérieux. Et moi, je suis un parmi les élus. »

Olivier Larmanjat l'avoue : « C'est une

expérience que je m'étais interdite avant. J'aime le contact, le souci de mieux connaître la vie locale. Largeasse, c'est là que je venais enfant. Jadormais la maison, aller chercher vaches et veaux. Largeasse, c'est la commune où je me suis marié. Largeasse, c'est ma vie, ma famille, les amis, des agriculteurs avec qui j'ai de véritables liens d'amitié. »

nouveaux produits est espérée en milieu d'année.

De nombreux prix

L'année 2020 a été bonne, malgré le contexte, comme le signale Olivier : « C'est paradoxal, mais nous n'avons pas connu de baisse des ventes. Nous avons effectué une très bonne année et je pense que le confinement a permis à de nombreuses personnes de découvrir les nombreux produits locaux ».

Le fromager raconte : « Nous sommes toujours à la recherche d'une parfaite qualité afin de satisfaire notre clientèle qui, avec l'aide d'un grossiste de Dordogne, s'étend maintenant dans toute la France et même au-delà.

La conséquence logique des nombreux prix obtenus au concours général agricole du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : médaille d'or pour la tomme en 2018, médaille d'argent pour le gâtinais en 2018 et le barotier en 2019, et enfin médaille de bronze pour la bûche en 2018 et le fromage frais en 2019.

Où trouver les fromages de la Barotière : halles de Niort le jeudi, vendredi, samedi et dimanche ; halles de Bressuire le mardi et le samedi ; et dans toutes les grandes et moyennes surfaces de la région.



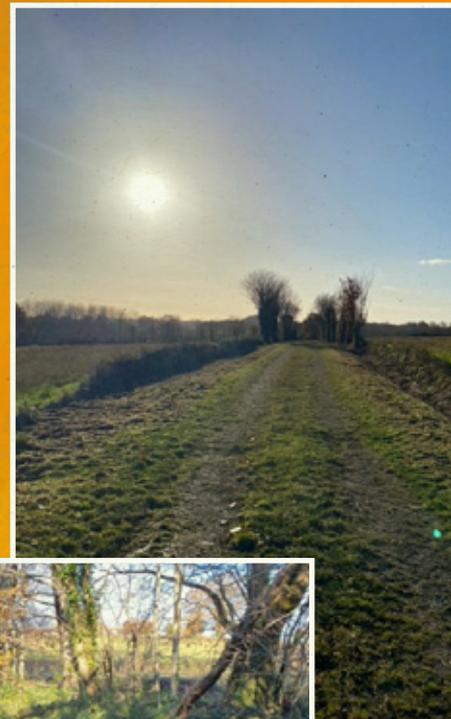
Chemin entre la Croix Robert et le Chataignier



Chemin de randonnée pour rejoindre les Jolains



Chemin de randonnée pour rejoindre le Rocher Branlant



Chemin de la Source



Chemin des Jolains au Fay